

# **SÉNAT DE BELGIQUE**

---

**Le Sénat au cours de la session de  
2011-2012**

# Sommaire

<b>Introduction : Accents particuliers de l'année écoulée</b> .....	<b>4</b>
<b>I. Séance plénière</b> .....	<b>6</b>
<b>II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail</b> .....	<b>7</b>
A. Commission des Affaires institutionnelles .....	7
B. Commission de la Justice (+ groupes de travail <i>Informatique et libertés, Droit successoral et Statut des experts en matière pénale</i> ).....	10
C. Commission des Relations extérieures et de la Défense (+ groupe de travail <i>Coopération au Développement – Post 2015 ODM</i> ).....	16
D. Commission des Finances et des Affaires économiques (+ groupes de travail <i>Espace et Nouveaux indicateurs pour les prestations économiques, l'avancée sociale, la qualité de vie et le bonheur</i> ) .....	25
E. Commission de l'Intérieur et des Affaires administratives (+ groupe de travail <i>Traite des êtres humains</i> ) .....	32
F. Commission des Affaires sociales (+ groupe de travail <i>Opportunités et défis des thérapies innovantes</i> ).....	35
G. Commissions réunies de la Justice et des Affaires sociales .....	41
H. Commission spéciale du suivi des missions à l'étranger .....	42
I. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes .....	43
J. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes.....	44
K. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité .....	50
L. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques (+ groupe de travail <i>Partis politiques</i> ).....	51
M. Commission parlementaire de concertation.....	54
N. Comité parlementaire chargé du suivi législatif .....	55
<b>III. Réunions internationales et diplomatie parlementaire</b> .....	<b>56</b>
A. Réunions internationales.....	56
1. Conseil interparlementaire consultatif du Benelux .....	56
2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	58
3. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).....	60
4. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires et européennes des parlements de l'Union européenne (COSAC) .....	62
5. Union interparlementaire .....	62
6. Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM).....	65
7. Conférences de Présidents de Parlement.....	66

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

8.	Association des Sénats d'Europe .....	67
9.	Divers.....	67
B.	Accueil de personnalités étrangères, de délégations étrangères et d'Ambassadeurs .....	68
1.	Personnalités étrangères reçues par la Présidente du Sénat.....	68
2.	Visites officielles de délégations étrangères au Sénat .....	70
3.	Ambassadeurs étrangers reçus par la Présidente du Sénat .....	71
C.	Visites officielles à l'étranger .....	73
D.	Coopération parlementaire.....	74
1.	Observation d'élections .....	74
2.	Coopération avec d'autres Assemblées.....	74
<b>IV.</b>	<b>Maison du citoyen .....</b>	<b>75</b>
A.	Activités impliquant le public.....	75
1.	Cérémonies nationales .....	75
2.	Événements.....	75
3.	Visites guidées et portes ouvertes.....	77
4.	Action éducative et Plate-forme <i>Démocratie et citoyenneté</i> .....	77
5.	Communication externe .....	78
B.	Relations avec les médias .....	79
<b>V.</b>	<b>Gestion dynamique du Sénat .....</b>	<b>80</b>

## Introduction : Accents particuliers de l'année écoulée

Le temps est mûr pour revenir sur l'année parlementaire écoulée.

Nous sommes aujourd'hui à mi-parcours de la législature et le bilan dressé ci-dessous montre que le Sénat n'est pas resté inactif.

Comme c'est souvent le cas, les chiffres parlent d'eux-mêmes : durant l'année parlementaire 2011-2012, le Sénat a adopté 111 projets et propositions de loi.

Nous mentionnerons tout d'abord les propositions déposées par les sénateurs. Un regard sur leur contenu en fait immédiatement ressortir la valeur intrinsèque. Le Sénat a ainsi adopté une proposition de loi interdisant la publicité relative aux actes d'esthétique médicale, ainsi qu'une proposition de loi bannissant l'utilisation de la substance nocive que constitue le bisphénol A, une proposition de loi portant à 10 ans la durée de validité de la carte d'identité, une proposition de loi visant à prévenir les héritages conflictuels, une proposition de loi facilitant l'adoption d'un deuxième enfant, une proposition de loi améliorant le recouvrement des amendes de roulage et une proposition de loi réglant l'instauration d'une carte de donneur d'organes. Il a également adopté une proposition de loi favorisant une plus grande représentation des femmes au sein du conseil d'administration de la Coopération technique belge et deux propositions de loi devant offrir une meilleure protection aux victimes de violence domestique. Il en ressort que les activités législatives du Sénat couvrent tous les aspects de la vie sociale.

Le Sénat a aussi examiné et voté les propositions de loi de la 'première phase' de la réforme de l'État, avec notamment la scission de l'arrondissement judiciaire et électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde, ainsi que les propositions relatives au renouveau politique qui mettent fin à toutes sortes de cumuls. C'est à juste titre que nous pouvons souligner l'importance historique et la richesse des débats tenus tant au sein de la commission des Affaires institutionnelles qu'au sein de l'assemblée plénière. Ils aideront les futurs observateurs à pointer l'évolution politico-sociale de notre époque.

Le Sénat a adopté des résolutions qui appellent notre pays à prendre des mesures afin de lutter contre la pauvreté infantile, l'obsolescence programmée des appareils électriques, le commerce d'hormones dans l'élevage, les produits dopants à usage humain et les médicaments illégaux.

Comme toujours, le Sénat a montré son intérêt pour l'actualité internationale. Les résolutions relatives au Moyen-Orient, au Maghreb, à la République démocratique du Congo, à la Côte d'Ivoire, à l'État palestinien et à bien d'autres régions en situation de conflit ont eu le retentissement nécessaire. Les rencontres avec des personnalités importantes du Burundi et du Congo ainsi que l'exposition de photos sur l'épidémie du sida au Rwanda, présentée dans le péristyle du Parlement, montrent en particulier que l'Afrique centrale demeure une préoccupation majeure.

Le Sénat s'est montré solidaire avec le Printemps arabe, non seulement en adoptant une résolution condamnant la violence en Syrie et appelant à un embargo sur les armes, mais aussi en effectuant une visite de travail en Égypte et en Tunisie et en recevant des délégations de stagiaires hauts fonctionnaires marocains et de l'assemblée constituante tunisienne.

Dans un autre registre, citons aussi les nombreux contacts diplomatiques avec des ambassadeurs et des invités étrangers. Durant cette année parlementaire, le Sénat a reçu, entre autres, des dirigeants du Liban, du Bahreïn, d'Azerbaïdjan, du Vietnam, d'Arménie, du

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

Kosovo, d'Irak, du Burundi, de la République démocratique du Congo, de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Maroc et de la Bulgarie. Ces contacts bilatéraux sont indispensables à la bonne compréhension des enjeux internationaux et favorisent le développement de la diplomatie parlementaire. Le Sénat a également eu des contacts multilatéraux avec des personnalités de premier plan, notamment avec le président de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser. La Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, Mme Rebeca Grynspan, est aussi venue présenter le "Rapport sur le Développement humain 2011" au Sénat.

Le Comité parlementaire chargé du suivi législatif est finalement devenu opérationnel en 2012. Il aura un rôle très important à jouer en vue d'améliorer la qualité des lois. Le Comité a examiné la jurisprudence de la Cour constitutionnelle en 2011, a entamé l'analyse des rapports du Collège des procureurs généraux et a organisé des auditions avec plusieurs acteurs concernés. Il a également élaboré une procédure pour le traitement des requêtes, qui permet d'associer les citoyens au processus d'amélioration du travail législatif.

Huit groupes de travail ont été créés au sein des commissions permanentes. Ceux-ci reflètent l'attention particulière que le Sénat porte à certaines questions de société. Il s'agit des groupes de travail *Informatique et libertés* (qui a déjà déposé son rapport final), *Traite des êtres humains*, *Droit successoral*, *Espace*, *Opportunités et défis des thérapies innovantes*, *Nouveaux indicateurs pour les prestations économiques, l'avancée sociale, la qualité de vie et le bonheur*, *Coopération au Développement - Post 2015 ODM*, et *Statut des experts en matière pénale*.

Comme les années précédentes, le Sénat a accueilli de grands événements qui rassemblent les citoyens: le "Jeugd Parlement Jeunesse", les journées d'étude sur l'éducation aux médias, la remise annuelle du prix Odissea dans le domaine spatial, ainsi que les célébrations de la fin de la Seconde guerre mondiale le 8 mai et de l'Armistice le 11 novembre. L'autonomisation des femmes fut également érigée en priorité, avec l'organisation de colloques sur "Les femmes et la police" et sur l'élimination de l'excision. C'est aussi au Sénat que la campagne "Toutes à l'école", organisée par l'ONG Plan Belgique, a été lancée par Leymah Gbowee, prix Nobel de la Paix en 2011. En outre, le Sénat a rendu hommage au travail des volontaires à l'occasion de la Fête du Roi, le 15 novembre 2011. Par ailleurs, plus de 40 000 personnes ont visité le Parlement cette année. Enfin, le Parlement fédéral a remis en service le carillon restauré à l'occasion d'une série de six concerts.

## I. Séance plénière

### a) Nombre de séances

Lors de la session ordinaire 2011-2012, le Sénat a tenu **42** séances plénières, d'une durée totale de **125** heures.

### b) Travail législatif

Ces travaux ont permis d'**adopter** :

- **55** projets de loi (procédure bicamérale classique), dont **38** déposés au Sénat et **17** transmis par la Chambre
- **32** projets de loi (procédure d'évocation), dont **3** qui ont été renvoyés amendés à la Chambre, **29** n'ayant pas été amendés
- **24** propositions de loi déposées par des sénateurs, dont **6** propositions de loi spéciale ;
- **15** propositions de résolution;
- **5** révisions de la Constitution, dont 3 propositions déposées par des sénateurs

#### Procédure d'évocation

La Chambre a transmis au Sénat **77** textes évocables. Pendant la session, le Sénat a fait **32** fois usage du droit d'évocation. Le texte a été amendé et renvoyé à la Chambre des représentants dans **3** cas.

Dans ces **3** cas, la Chambre des représentants a adopté intégralement le texte du Sénat.

### c) Contrôle parlementaire

Au cours de la session, le Sénat a entendu **619** demandes d'explications en commission et **396** questions orales.

Par ailleurs, **3424** questions écrites ont été posées.

### d) Débats d'actualité

Le Sénat a tenu **1** débat d'actualité en séance plénière sur [l'attentat à Liege](#)

### e) Contrôle de subsidiarité

Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un droit commun européen de la vente.- Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité ([5-1382](#))

\*\*\*

## II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail

Durant la session 2011-2012, les commissions du Sénat ont tenu au total 349 réunions d'une durée totale de 551 heures et 55 minutes.

### A. Commission des Affaires institutionnelles

Présidente : Mme Sabine de Bethune

#### *Législation*

##### *1. Projets de révision de la Constitution adoptés*

- Projet de révision de l'article 195 de la Constitution; n° [5-1532](#)
- Projet d'insertion d'un article 157bis dans la Constitution; n° [5-1673](#)

##### *2. Propositions de révision de la Constitution adoptées*

- Proposition de révision de l'article 63 de la Constitution (de MM. Philippe Moureaux, Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux, Marcel Cheron, Bart Tommelein, Francis Delpérée et Mme Freya Piryns); n° [5-1561](#)
- Proposition d'insertion d'un article 168bis dans la Constitution (de MM. Alexander De Croo, Philippe Moureaux, Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux, Marcel Cheron, Mme Freya Piryns et M. Francis Delpérée); n° [5-1562](#)
- Proposition de révision de l'article 160 de la Constitution (de MM. Francis Delpérée, Dirk Claes, Philippe Moureaux, Bert Anciaux, Mme Christine Defraigne, MM. Bart Tommelein, Marcel Cheron et Mme Freya Piryns); n° [5-1564](#)

##### *3. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi portant modification du Code électoral, en ce qui concerne le vote des Belges à l'étranger; n° [5-1672](#)
- Projet de loi portant réforme de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles; n° [5-1674](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 5 août 1992 sur la fonction de police et la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, à la suite de la réforme de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles; n° [5-1675](#)

##### *4. Propositions de loi et propositions de loi spéciale adoptées*

- Proposition de loi portant diverses modifications du Code électoral et de la loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen pour les élections de la Chambre des représentants et du Parlement européen et modifiant les lois coordonnées du 18 juillet

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- 1966 sur l'emploi des langues en matière administrative (de MM. Wouter Beke, Philippe Moureaux, Bert Anciaux, Mme Christine Defraigne, MM. Bart Tommelein, Marcel Cheron, Mme Freya Piryns et M. Francis Delpérée); n° [5-1560](#)
- Proposition de loi modifiant les lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973 (de MM. Philippe Moureaux, Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux, Marcel Cheron, Bart Tommelein, Francis Delpérée et Mme Freya Piryns); n° [5-1563](#)
  - Proposition de loi spéciale portant modification de la loi du 9 août 1988 dite « de pacification communautaire » et de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, concernant la nomination des bourgmestres des communes périphériques (de MM. Francis Delpérée, Dirk Claes, Philippe Moureaux et Bert Anciaux, Mme Christine Defraigne, MM. Bart Tommelein et Marcel Cheron et Mme Freya Piryns); n° [5-1565](#)
  - Proposition de loi spéciale modifiant l'article 16bis de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles et l'article 5bis de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (de MM. Marcel Cheron, Dirk Claes, Philippe Moureaux et Bert Anciaux, Mme Christine Defraigne, MM. Bart Tommelein et Francis Delpérée et Mme Freya Piryns); n° [5-1566](#)
  - Proposition de loi spéciale complétant l'article 92bis de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, en ce qui concerne la communauté métropolitaine de Bruxelles (de MM. Alexander De Croo, Philippe Moureaux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Freya Piryns et M. Francis Delpérée); n° [5-1567](#)
  - Proposition de loi spéciale portant un juste financement des Institutions bruxelloises (de MM. Marcel Cheron, Dirk Claes, Philippe Moureaux et Bert Anciaux, Mme Christine Defraigne, MM. Bart Tommelein et Francis Delpérée et Mme Freya Piryns); n° [5-1568](#)
  - Proposition de loi modifiant la loi du 10 août 2001 créant un Fonds de financement du rôle international et de la fonction de capitale de Bruxelles et modifiant la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires (de MM. Philippe Moureaux, Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux, Marcel Cheron, Bart Tommelein, Francis Delpérée et Mme Freya Piryns); n° [5-1569](#)
  - Proposition de loi spéciale modifiant la législation électorale en vue de renforcer la démocratie et la crédibilité du politique (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Moureaux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne et MM. Bert Anciaux, Marcel Cheron, Bart Tommelein et Francis Delpérée); n° [5-1570](#)
  - Proposition de loi modifiant la législation électorale en vue de renforcer la démocratie et la crédibilité du politique (de MM. Bert Anciaux, Philippe Moureaux, Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bart Tommelein, Marcel Cheron, Mme Freya Piryns et M. Francis Delpérée); n° [5-1571](#)
  - Proposition de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles relative à l'élargissement de l'autonomie constitutive de la Communauté

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

française, de la Région wallonne et de la Communauté flamande (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Moureaux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne et MM. Bert Anciaux, Marcel Cheron, Bart Tommelein et Francis Delpérée); n° [5-1572](#)

\*

\* \*

**B. Commission de la Justice** (+ groupes de travail *Informatique et libertés, Droit successoral et Statut des experts en matière pénale*)

Président : M. Alain Courtois

**a. Législation***1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi modifiant le Code civil en ce qui concerne la copropriété et modifiant l'article 46, § 2 du Code judiciaire; n° [5-1155](#)
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la création d'un rôle particulier pour le règlement collectif de dettes; n° [5-1170](#)
- Projet de loi modifiant la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, et le Code pénal social; n° [5-1187](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 5 août 2006 relative à l'application du principe de reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne (I); n° [5-1278](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 31 janvier 2007 sur la formation judiciaire et portant création de l'Institut de formation judiciaire; n° [5-1325](#)
- Projet de loi relatif à l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux peines ou mesures privatives de liberté prononcées dans un Etat membre de l'Union européenne; n° 5-1373
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de justice (I); n° [5-1409](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de justice (II); n° [5-1416](#)
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la procédure de liquidation des sociétés; n° [5-1479](#)
- Projet de loi-programme (I); n° [5-1545](#)
- Projet de loi-programme (II); n° [5-1546](#)
- Projet de loi-programme; n° [5-1670](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 17 mai 2006 instaurant des tribunaux d'application des peines et la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine, en ce qui concerne l'entrée en vigueur; n° [5-1768](#)

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

2. *Propositions de loi adoptées*

- Proposition de loi modifiant diverses dispositions en vue de lutter contre la violence entre partenaires (de Mme Nele Lijnen et M. Bart Tommelein); n° [5-30](#)
- Proposition de loi relative au règlement administratif de certaines infractions à la législation sur la circulation routière (de Mme Martine Taelman); n° [5-54](#)
- Proposition de loi modifiant l'article 2244 du Code civil pour attribuer à la lettre de mise en demeure de l'avocat un effet interruptif de la prescription (de Mme Christine Defraigne); n° [5-145](#)
- Proposition de loi complétant l'article 124 de la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre en ce qui concerne la réduction du capital d'une assurance vie en cas de succession (de M. Wouter Beke, Mme Sabine de Bethune et M. Rik Torfs); n° [5-528](#)
- Proposition de loi modifiant les articles 223, 1447 et 1479 du Code civil et les articles 587, 594 et 1280 du Code judiciaire en matière d'éloignement préventif du domicile familial et portant d'autres mesures de suivi et de répression de la violence entre partenaires (de Mmes Sabine de Bethune et Cindy Franssen); n° [5-539](#)
- Proposition de loi modifiant le Code civil en ce qui concerne le comportement incorrect des bénéficiaires et en vue d'autoriser la représentation de l'héritier renonçant (de Mmes Martine Taelman, Helga Stevens et Christine Defraigne et MM. Rik Torfs, Guy Swennen et Francis Delpérée); n° [5-550](#)

**b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues**

- Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un droit commun européen de la vente – Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité; n° [5-1382](#)

Audition de

- M. Gilles de Halleux, EU Public Affairs Advisor, Test-Achats;
- Mme Goyens, directrice générale du Bureau Européen des Unions des consommateurs (BEUC);
- M. Stefaan Verhamme, conseiller adjoint à la Fédération des Entreprises de Belgique

- Projet de loi portant création d'un tribunal de la famille et de la jeunesse; n° [5-1189](#)

Audition de

- Représentants de l'Union Royale des juges de paix et de police;
- M. Jacques Mahieu, président du tribunal de première instance à Anvers;
- MM. Marc de le Court, Lucien Nouwynck et Mme Monique Delos, représentants du Collège des procureurs généraux;
- Mmes Rosette Vandeborne et Sabine Cabay, représentantes du Conseil des procureurs du Roi;

- Proposition de loi modifiant les dispositions du Code judiciaire relatives à la discipline (de M. Francis Delpérée et Mmes Christine Defraigne et Sabine de Bethune); n° [5-1067](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

### Audition de

- M. Paul Maffei, président de la chambre néerlandophone du Conseil national de discipline;
  - M. Serge Dobbelaere, président de CENEGER;
  - M. Guy Van Cauwenberghe, représentant du personnel de l'ordre judiciaire;
  - M. Jean de Codt, président de la chambre francophone du Conseil national de discipline;
  - Mme Ingrid Mallems, présidente du tribunal de première instance de Gand;
  - Mme Monique Delos, avocat général près la cour d'appel de Mons, représentante du Collège des procureurs généraux;
  - M. Christian De Valkeneer, procureur du Roi de Charleroi;
- a) Projet de loi modifiant les articles 91 et 92 du Code judiciaire en ce qui concerne l'appel des jugements rendus par le juge de paix et le tribunal de police; n° [5-1583](#)
- b) Projet de loi modifiant l'article 109bis, § 2, du Code judiciaire; n° [5-1584](#)
- c) Projet de loi remplaçant l'article 304 du Code judiciaire; n° [5-1291](#)
- Audition de représentants du Conseil supérieur de la Justice, du Conseil consultatif de la Magistrature, de l'Association syndicale des magistrats et de Magistratuur en Maatschappij;
- Proposition de loi tendant à réprimer certains actes inspirés par le sexisme (de Mme Zakia Khattabi); n° [5-447](#)

### Audition de

- Mme Eva Abella Martin, représentante de l'Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes;
  - M. Edouard Delruelle, professeur à l'ULiège, directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme;
  - Mme Ariane Estenne, représentante de l'association "Vie féminine";
- La mesure de la charge de travail auprès des cours et tribunaux

### Audition de

- M. Joël Hubin, président du Bureau permanent statistiques et mesures de la charge de travail;
  - M. Ghislain Londers, ancien président Bureau permanent statistiques et mesures de la charge de travail;
  - M. Philippe Adriaensen, magistrat-chef de projet et membre du Bureau permanent statistiques et mesures de la charge de travail;
- Échange de vues avec des représentants du Conseil supérieur de la Justice sur les rapports annuels 2010 et 2011, et sur le rapport de l'enquête particulière sur le fonctionnement de l'ordre judiciaire dans le cadre de l'affaire relative au meurtre d'Annick Van Uytsel;
- Débat d'actualité avec la ministre de la Justice sur l'application de la loi Salduz;
- Débat d'actualité sur le Masterplan prisons et les mesures de lutte contre la surpopulation carcérale;
- Débat d'actualité avec la ministre de la Justice sur l'informatisation de la justice;

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Plan national de sécurité 2012-2015  
Échange de vues avec Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, et Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice;
- Arrêts de la Cour constitutionnelle – Lettre du président du Comité parlementaire chargé du suivi législatif  
Échange de vues avec Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice;
- Discussion des remarques du rapport du Collège des procureurs généraux renvoyées à la commission de la Justice par le Comité parlementaire chargé du suivi législatif;
- Auditions de candidats pour un mandat de membre non-magistrat du Conseil supérieur de la Justice;

### *c. Divers (voyage d'étude, colloque, journée d'étude, rencontres*

- Visite au parquet fédéral;
- Visite au palais de justice de Bruxelles;

\*\*\*\*

### **Groupe de travail “Informatique et Libertés”**

Président : M. Philippe Mahoux

La commission de la Justice a constitué en son sein, le 8 février 2011, après concertation avec la présidente du Sénat, un groupe de travail “Informatique et Libertés”, avec la composition suivante :

- Mme Inge Faes (N-VA),
- M. Philippe Mahoux (PS),
- M. Alain Courtois (MR),
- M. Peter Van Rompuy (CD&V),
- Mme Güler Turan (sp.a),
- M. Guido De Padt (Open Vld),
- Mme Anke Van dermeersch (Vlaams Belang),
- Mme Claudia Niessen (Ecolo),
- M. Francis Delpérée (cdH).

Les enjeux du groupe de travail se situent à trois niveaux, à savoir l'information, la protection du droit des personnes sur internet et la protection des données.

Le groupe de travail s'est concentré sur la protection de la vie privée et a organisé plusieurs auditions lors de la session précédente.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

Les travaux du groupe de travail ont abouti à la publication d'un rapport détaillé (doc. Sénat, n° [5-1428](#)), dans lequel sont formulées, en conclusion, des recommandations de quatre niveaux différents, à savoir :

- des recommandations globales;
- des recommandations relatives à la révision des textes européens;
- des recommandations relatives aux autorités de contrôle et à l'appareil judiciaire;
- des recommandations de réformes législatives immédiates.

Ce rapport a été discuté au sein de la commission de la Justice, lors de la réunion du 28 mars 2012, et a été approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*

### **Groupe de travail “Droit successoral”**

Présidente : Mme Martine Taelman

La commission de la Justice a constitué en son sein, le 8 février 2011, après concertation avec la présidente du Sénat, un groupe de travail “Droit successoral”, avec la compositions suivante:

- Mme Helga Stevens (N-VA),
- M. Hassan Bousetta (PS),
- Mme Christine Defraigne (MR),
- M. Rik Torfs (CD&V),
- M. Swennen (sp.a),
- Mme Martine Taelman (Open Vld),
- Mme Anke Van dermeersch (Vlaams Belang),
- Mme Zakia Khattabi (Ecolo),
- M. Francis Delpérée (cdH).

La finalité de ce groupe de travail était double : d'une part, rédiger une liste de propositions de loi visant à résoudre les problèmes les plus urgents en matière de droit successoral et de les examiner en vue de les soumettre à la commission; d'autre part, préparer en concertation avec la Fédération royale du Notariat belge, une réforme globale du droit successoral, notamment en matière de partage-rapport des libéralités et de réserve.

Le groupe de travail s'est réuni les 1er, 15 et 29 février, 14 mars et 25 avril 2012.

La discussion de

- la proposition de loi modifiant le Code civil en ce qui concerne le comportement incorrect des bénéficiaires et en vue d'autoriser la représentation de l'héritier renonçant (de Mmes Martine Taelman, Helga Stevens et Christine Defraigne et MM. Rik Torfs, Guy Swennen et Francis Delpérée); n° [5-550](#)

et

- la proposition de loi modifiant l'article 727 du Code civil relatif à l'indignité successorale (de M. Guy Swennen); n° [5-303](#)

25.07.2012

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

a été clôturée au sein du groupe de travail, après quoi elles ont été soumises à la commission de la Justice.

Le 4 juillet 2012, la commission de la Justice a adopté à l'unanimité le texte amendé de la proposition de loi concernant l'indignité successorale (n° [5-550](#)).

La révocation des donations, la déchéance des avantages matrimoniaux et la substitution ont également été insérées dans ce texte.

Le groupe de travail a abordé la problématique de la part héréditaire d'un enfant handicapé.

La mission du groupe de travail expire en principe à la fin de la présente session; une prolongation sera demandée.

\*\*\*\*

### Groupe de travail “Statut des experts en matière pénale”

Présidente : Mme Inge Faes

La commission de la Justice a décidé, le 27 mars 2012, après concertation avec la présidente du Sénat, de constituer en son sein un groupe de travail “Statut des experts en matière pénale”, avec la composition suivante :

- Mme Inge Faes (N-VA),
- M. Hassan Bousetta (PS),
- M. Alain Courtois (MR),
- M. Rik Torfs (CD&V),
- M. Guy Swennen (sp.a),
- N. (Open Vld),
- M. Bart Laeremans (Vlaams Belang),
- Mme Zakia Khattabi (Ecolo),
- M. Francis Delpérée (cdH).

Les défis du groupe de travail se situent à plusieurs niveaux, notamment la création d'un véritable statut d'expert en matière pénale, l'instauration d'une procédure d'expertise dans la procédure pénale, la corrélation avec les frais de justice, divers défis techniques et la problématique de la rémunération des experts.

Le 30 mai 2012, le groupe de travail a organisé un échange de vues avec la ministre de la Justice et l'audition de M. J.-L. Cottyn, représentant du Conseil supérieur de la Justice.

Un échange de vues avec la ministre de la Justice a également eu lieu.

La mission du groupe de travail se termine en principe à la fin de la présente session; une prolongation sera demandée.

\*  
\* \*

**C. Commission des Relations extérieures et de la Défense (+ groupe de travail  
Coopération au Développement – Post 2015 ODM)**

Président : M. Karl Vanlouwe

**a. Législation**

*1. Projets de loi portant assentiment aux actes internationaux adoptés*

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de Stabilisation et d'Association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Serbie, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Luxembourg le 29 avril 2008; n° [5-1164](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, faite à Lanzarote le 25 octobre 2007; n° [5-1204](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole n° 12 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, fait à Rome le 4 novembre 2000; n° [5-1205](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, fait à Bruxelles le 10 mai 2010; n° [5-1259](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord-cadre global de partenariat et de coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Indonésie, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Djakarta le 9 novembre 2009; n° [5-1260](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, modifiant l'Accord sur le commerce, le développement et la coopération, fait à Kleinmond, Afrique du Sud, le 11 septembre 2009; n° [5-1313](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord modifiant, pour la deuxième fois, l'Accord de Partenariat entre les Membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005, et à l'Acte final, ouverts à la signature à Ouagadougou le 22 juin 2010 et à Bruxelles du 1er juillet au 31 octobre 2010; n° [5-1314](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre les États du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas) et la République d'Arménie relatif à la réadmission des personnes en séjour irrégulier, et au Protocole d'application, faits à Bruxelles le 3 juin 2009; n° [5-1371](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Royaume de Belgique et la République de Corée, faite à Bruxelles le 17 janvier 2007; n° [5-1495](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de Partenariat économique entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États du Cariforum, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Bridgetown, la Barbade, le 15 octobre 2008 ; n° [5-1496](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la cybercriminalité, faite à Budapest le 23 novembre 2001; n° [5-1497](#)
- Projet de loi portant assentiment au Mémorandum d'Accord concernant la coopération dans le domaine de la gestion des crises pouvant avoir des conséquences transfrontalières entre le Royaume de Belgique, le Royaume des Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg, fait à Luxembourg le 1er juin 2006; n° [5-1530](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux, fait à Genève le 27 janvier 2006; n° [5-1531](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Décision du Conseil européen du 25 mars 2011 modifiant l'article 136 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne en ce qui concerne un mécanisme de stabilité pour les États membres dont la monnaie est l'euro; n° [5-1536](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention no 177 de l'Organisation internationale du travail concernant le travail à domicile, adoptée à Genève le 20 juin 1996; n° [5-1541](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention européenne en matière d'adoption des enfants (révisée), faite à Strasbourg le 27 novembre 2008; n° [5-1542](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Croatie relative à la coopération policière, signée à Zagreb le 19 octobre 2004; n° [5-1552](#)
- Projet de loi portant assentiment aux Amendements des Annexes II et III à la Convention de Paris du 22 septembre 1992 pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est, adoptés à Ostende le 29 juin 2007; n° [5-1573](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République tchèque relatif à la coopération policière, signé à Bruxelles le 27 novembre 2008; n° [5-1574](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de Malte relative à la coopération policière, signée à Bruxelles le 1er décembre 2005; n° [5-1575](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République française pour le développement de la coopération et de l'entraide administrative en matière de sécurité sociale, fait à Paris le 17 novembre 2008; n° [5-1577](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Projet de loi portant assentiment à la Convention no 176 de l'Organisation internationale du Travail concernant la sécurité et la santé dans les mines, adoptée à Genève le 22 juin 1995; n° [5-1589](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne sur les privilèges et immunités de l'Organisation complémentaire à la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « Eurocontrol » du 13 décembre 1960, et sa Déclaration commune, faits à Bruxelles le 17 juillet 2006; n° [5-1590](#)
- Projet de loi portant assentiment au Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES), signé à Bruxelles le 2 février 2012; n° [5-1598](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord sur le transport routier entre le Gouvernement belge et le Gouvernement macédonien, signé à Skopje le 10 septembre 1998; n° [5-1606](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord sur le transport routier entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la Géorgie, signé à Bruxelles le 19 mars 2002; n° [5-1607](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord sur le transport routier international entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Kazakhstan, signé à Bruxelles le 5 décembre 2006; n° [5-1608](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République d'Albanie sur le transport routier international, signé à Tirana le 25 avril 2006; n° [5-1609](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur les transports routiers internationaux, signé à Moscou le 2 mars 2007; n° [5-1614](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole facultatif relatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations unies et du personnel associé, fait à New York le 8 décembre 2005; n° [5-1630](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Gouvernement de l'État du Qatar concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, fait à Doha le 6 novembre 2007; n° [5-1529](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise, d'une part, et la République du Tadjikistan, d'autre part, concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, fait à Bruxelles le 10 février 2009; n° [5-1553](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise, d'une part, et la République Togolaise, d'autre part, concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, fait à Lomé le 6 juin 2009; n° [5-1615](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise, d'une part, et le Monténégro, d'autre part, concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, fait à Podgorica le 16 février 2010; n° [5-1616](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise, d'une part, et le Gouvernement de la République du Kosovo, d'autre part, concernant l'encouragement et la protection réciproque des investissements, fait à Pristina le 9 mars 2010; n° [5-1617](#)
- Projet de loi portant assentiment au Traité entre le Royaume de Belgique et le Royaume des Pays-Bas pour le développement de la coopération et de l'entraide administrative en matière de sécurité sociale, fait à Bruxelles le 6 décembre 2010; n° [5-1654](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole de 2002 à la Convention d'Athènes de 1974 relative au transport par mer de passagers et de leurs bagages, fait à Londres le 1er novembre 2002; n° [5-1671](#)

### 2. Proposition de loi adoptée

- Proposition de loi modifiant la loi du 21 décembre 1998 portant création de la «Coopération technique belge» sous la forme d'une société de droit public (de Mme Sabine de Bethune et consorts); n° [5-868](#)

### 3. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution concernant l'évaluation du plan d'action national belge dans le cadre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (de Mmes Sabine de Bethune et Nele Lijnen, M. Piet De Bruyn et Mmes Olga Zrihen, Dominique Tilmans, Cindy Franssen, Marleen Temmerman, Zakia Khattabi et Vanessa Matz); n° [5-665](#)
- Proposition de résolution sur les accords de partenariat économique entre l'Union européenne (UE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) (de Mmes Olga Zrihen et Marie Arena et M. Philippe Mahoux); n° [5-793](#)
- Proposition de résolution visant à instaurer une politique tenant compte des spécificités de genre dans les carrières extérieures du SPF Affaires étrangères (de Mmes Sabine de Bethune, Olga Zrihen, Dominique Tilmans, Marleen Temmerman, Zakia Khattabi et Vanessa Matz); n° [5-867](#)
- Proposition de résolution relative au bilan à mi-parcours du dixième Fonds européen de développement (de Mmes Olga Zrihen et Marie Arena); n° [5-927](#)
- Proposition de résolution sur l'attitude belge concernant la priorité du droit à la santé lors des négociations d'accords commerciaux entre l'Union européenne et les pays en développement (de Mmes Marleen Temmerman, Olga Zrihen, Vanessa Matz, Sabine de Bethune et Freya Piryns); n° [5-950](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Proposition de résolution relative à la situation politique et de sécurité suite au blocage du processus électoral au Burundi (de Mmes Olga Zrihen, Sabine de Bethune, Marie Arena, Marleen Temmerman et Vanessa Matz); n° [5-1062](#)
- Proposition de résolution concernant le rehaussement du statut de la Délégation générale palestinienne à Bruxelles afin de l'élever au rang de « Mission diplomatique » (de Mme Marie Arena, M. Hassan Bousetta, Mme Caroline Désir, MM. Ahmed Laaouej, Philippe Mahoux et Philippe Moureaux et Mmes Fatiha Saïdi et Olga Zrihen); n° [5-1234](#)
- Proposition de résolution relative à la répression violente exercée contre la population syrienne (de Mmes Nele Lijnen, Olga Zrihen, Sabine de Bethune et Dominique Tilmans et M. Bert Anciaux); n° [5-1252](#)
- Proposition de résolution relative à la situation humanitaire et politique en Somalie (de MM. Karl Vanlouwe et Louis Ide); n° [5-1275](#)
- Proposition de résolution relative aux détenus palestiniens dans les prisons israéliennes (de MM. Piet De Bruyn et Karl Vanlouwe); n° [5-1284](#)
- Proposition de résolution relative au rôle de la Belgique dans la lutte internationale contre le VIH/Sida (de Mme Marleen Temmerman); n° [5-1681](#)

### ***b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues***

- La politique en matière de coopération au développement
  - Échange de vues avec M. Paul Magnette, ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
- La politique en matière de défense
  - Échange de vues avec M. Pieter De Crem, ministre de la Défense
- La politique en matière de relations extérieures
  - Exposé de M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
- Rapport 2011 de l'évaluateur spécial de la Coopération internationale, rapport d'évaluation des instruments belges de soutien comptabilisés en Aide publique au développement (APD) — évaluation FINEXPO et rapport sur l'évaluation des partenariats ONG orientés vers le renforcement de capacités; n° [5-1298](#)
- Les élections en République Démocratique du Congo; n° [5-1429](#)

Audition de :

- Mme Mariya Nedelcheva, Chef de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne en RDC;
- M. Luc Dhoore, vice-président honoraire de l'AWEPA et coordinateur politique du programme RDC de l'AWEPA;
- M. Bogdan Vanden Berghe, secrétaire général 11.11.11;

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Mme Sabine Kakunga, chargée des programmes Afrique centrale au CNCD-11.11.11;
  - Mme Colette Braeckman, journaliste *Le Soir*;
  - M. Peter Verlinden, journaliste *VRT*;
  - M. Didier Reynders, ministre des Affaires étrangères
- La situation en République Démocratique du Congo (RDC)
- Echange de vues avec :
- un représentant de M. Paul Magnette, ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
- Les opérations militaires en Libye et en Afghanistan (avec les commissions des Relations extérieures et de la Défense de la Chambre des représentants)
- Echange de vues avec :
- M. Yves Leterme, premier ministre, chargé de la coordination de la politique d'asile et de migration;
  - M. Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des Relations extérieures et des Réformes institutionnelles;
  - M. Pieter De Crem, ministre de la Défense;
  - M. Olivier Chastel, ministre de la Coopération au développement, chargé des Affaires européennes
- La lutte contre le sida.
- Audition :
- de Mme Marleen Bosmans, experte SIDA, Coopération Technique Belge;
  - de M. Ludwig Apers, Institut de Médecine Tropicale;
  - de M. Kobe Ilsen, journaliste, auteur du documentaire "*HIV+*" sur la *VRT*;
  - de M. Henning Mikkelsen, représentant de l'*UNAIDS Brussels Office*;
  - du dr. Steven Callens, *Psychosomatisch centrum, UZ Gent*;
  - de M. Marc Biot, Médecins sans Frontières
- Proposition de résolution relative aux détenus palestiniens dans les prisons israéliennes; nr. [5-1284](#)
- Audition de :
- S.E.M. Jacques Revah, ambassadeur d'Israël;
  - M. Arthur Lenk, directeur de la division du Droit international au ministère des affaires étrangères à Jérusalem;
  - M. Avi Roif, *Brigadier-General, Head of Intelligence Division*, du service des prisons en Israël;
  - Mme Michal Gur-Aryeh, chef adjointe de l'ambassade;
  - M. Jean-Jules Docquir, coordinateur Israël - Territoires palestiniens occupés, section Amnesty International Belgique francophone

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Réunion générale des Nations Unies à New York (septembre 2011) et la question Palestine

Echange de vues avec M. Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles

- La situation en Afghanistan

Echange de vues avec S.E.M. Homayoun Tandar, ambassadeur d'Afghanistan, le

- Les accords de partenariat économique entre l'Union européenne (UE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP); n° [5-793](#)

Audition :

- de M. Marc Vanheukelen, chef de cabinet du Commissaire européen au Commerce;
- de M. Gérard Karlshausen (CNCD).dr. Mohamed Chambas, secretaris generaal van de ACS groep;
- du dr. Mohamed Chambas, secrétaire général du groupe ACP;
- de S.E.M. Armand Guy Zoungue-Sokambi, ambassadeur, "point focal" Afrique centrale

- La problématique des accords bilatéraux de promotion et de protection des investissements (APPI); n° [5-1647](#)

Audition de :

- M. Marc Maes, collaborateur Politique commerciale européenne 11.11.11;
- M. Tim Noonan, *director, Campaigns and Communications, International Trade Union Confederation (ITUC)*;
- Mme Nathalie Bernasconi, avocate principale en droit international et responsable du programme de développement durable, Institut international du développement durable (*IISD*)

- Les accords de partenariat économique entre l'Union européenne (UE) et les États membres Cariforum; n° [5-1496](#)

Audition :

- de Mme Kathleen Van Hove, *program manager* au *European Centre for Development Policy Management (ECDPM)*;
- de M. Ramesh Chaitoo, chercheur à l'université de *Gent* et ancien négociateur pour Cariforum.

- Communication de la Commission européenne COM (2011) 541 relative au 4<sup>e</sup> forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan; n° [5-1329](#)

- Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN (Chicago, 20-21 mai 2012) (avec les commissions des Relations extérieures et de la Défense de la Chambre des représentants)

- Echange de vues avec M. Elio Di Rupo, premier ministre, M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes, et M. Pieter De Crem, ministre de la Défense

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Recontres avec :
  - M. Bozidar Djelic, vice-premier ministre de l'Intégration européenne de la République de Serbie;
  - M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, président de l'assemblée générale des Nations Unies;
  - Mme Helen Clark, administrateur de *United Nations Development Programme (UNDP)*;
  - des délégations du Kosovo.

**c. Conférence des présidents de commissions des Relations extérieures**

- 11 et 12 mars 2012 : COFACC – Copenhague

\*\*\*\*\*

**Groupe de travail “Coopération au développement – ODM Post 2015”**

Présidente : Mme Marleen Temmerman

En accord avec la présidente du Sénat, la commission des Relations extérieures et de la Défense a décidé, le 13 mars 2012, de créer un groupe de travail “Coopération au développement – ODM Post 2015”, composé comme suit :

- M. Piet De Bruyn (N-VA),
- Mme Marie Arena (PS),
- M. Armand De Decker (MR),
- Mme Sabine de Bethune (CD&V),
- Mme Marleen Temmerman (sp.a),
- M. Rik Daems (Open Vld),
- Mme Anke Van dermeersch (Vlaams Belang),
- M. Jacky Morael (Ecolo),
- Mme Vanessa Matz (cdH).

En 2000, 189 États membres des Nations Unies ont promis, via la Déclaration du Millénaire, de délivrer le monde de la misère extrême. Cela se réalisa en huit Objectifs du Millénaire (ODM) concrets et mesurables qui devaient être atteints en 2015. Depuis la signature, beaucoup de progrès ont été enregistrés, mais force est de constater que de nombreux objectifs ne seront pas réalisables dans les trois prochaines années.

La question à présent est de savoir quelle suite doit être réservée aux Objectifs du Millénaire après 2015 : conserver et prolonger les Objectifs du Millénaire ou bien opter pour de nouveaux objectifs (entre autres, le changement climatique, la surpopulation, les droits de l'homme) ?

Le groupe de travail a pour mission de transmettre à ce sujet, du Sénat au gouvernement, un texte clair de prise de position, en une série de recommandations visant le renforcement de la politique de coopération belge.

### Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

Lors d'une première audition, le 29 mai 2012, un échange de vues a été organisé avec M. Paul Magonne, ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au Développement, chargé des Grandes Villes.

La deuxième audition, le 12 juin 2012, visait le cadre général du processus des Objectifs du Millénaire, les forces et les faiblesses du processus actuel et les opportunités pour un cadre post 2015. Pendant cette audition, M. Antonio Vigilante, directeur du PNUD et représentant du secrétaire général des Nations Unies à Bruxelles, M. Jan Vandemoortele, ancien directeur du *Poverty Group UNDP*, et Mme Tanya Cox, co-présidente du *European hub Beyond 2015*, étaient invités en tant qu'orateurs.

\*  
\* \*

**D. Commission des Finances et des Affaires économiques** (+ groupes de travail  
*Espace et Nouveaux indicateurs pour les prestations économiques, l'avancée sociale, la qualité de vie et le bonheur*)

Président : M. Ludo Sannen

**a. Législation**

*1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi portant approbation de la quatorzième révision générale des quotes-parts des membres du Fonds Monétaire International et des amendements des statuts du Fonds Monétaire International, comme prévu dans la Résolution n° 66-2 du 15 décembre 2010 du Conseil des Gouverneurs du Fonds Monétaire International ; n° [5-1285](#)
- Projet de loi portant confirmation de l'arrêté royal du 12 mai 2011 modifiant l'arrêté royal du 27 mai 2004 relatif à la transformation de "Brussels International Airport Company" (BIAC) en société anonyme de droit privé et aux installations aéroportuaires et de l'arrêté royal du 12 mai 2011 modifiant l'arrêté royal du 21 juin 2004 octroyant la licence d'exploitation de l'aéroport de Bruxelles-National à la société anonyme BIAC et modifiant la loi du 13 mars 2011 portant des dispositions diverses concernant la Mobilité en vue de proroger le délai de confirmation ; n° [5-1315](#)
- Projet de loi réglant des matières visées à l'article 78 de la Constitution en matière d'assurance des propriétaires de navires pour les créances maritimes ; [5-1400](#)
- Projet de loi réglant des matières visées à l'article 77 de la Constitution en matière d'assurance des propriétaires de navires pour les créances maritimes ; n° [5-1401](#)
- Projet de loi réglant des matières visées à l'article 78 de la Constitution en matière de responsabilité des transporteurs de passagers par mer en cas d'accident ; n° [5-1402](#)
- Projet de loi réglant des matières visées à l'article 77 de la Constitution en matière de responsabilité des transporteurs de passagers par mer en cas d'accident ; n° [5-1403](#)
- Projet de loi portant modifications de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations ; n° [5-1405](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses ; n° [5-1408](#)
- Projet de loi instaurant une contribution de stabilité financière et modifiant l'arrêté royal du 14 novembre 2008 portant exécution de la loi du 15 octobre 2008 portant des mesures visant à promouvoir la stabilité financière et instituant en particulier une garantie d'Etat relative aux crédits octroyés et autres opérations effectuées dans le cadre de la stabilité financière, en ce qui concerne la protection des dépôts, des assurances sur la vie et du capital de sociétés coopératives agréées, et modifiant la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers ; [5-1410](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'énergie et de développement durable ; n° [5-1411](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Projet de loi transposant la directive 2010/24/UE du Conseil du 16 mars 2010 concernant l'assistance mutuelle en matière de recouvrement des créances relatives aux taxes, impôts, droits et d'autres mesures ; n° [5-1412](#)
- Projet de loi-programme (I) n ; [5-1545](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I) ; [5-1547](#)
- Projet de loi instaurant le principe "una via" dans le cadre de la poursuite des infractions à la législation fiscale et majorant les amendes pénales fiscales ; n° [5-1592](#)
- Projet de loi-programme; n° [5-1670](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de communications électroniques ; n° [5-1677](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 17 janvier 2003 concernant les recours et le traitement des litiges à l'occasion de la loi du 17 janvier 2003 relative au statut du régulateur des secteurs des postes et télécommunications belges ; n° [5-1678](#)
- Projet de loi relatif à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement; n° [5-1702](#).
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'énergie (I); n° [5-1760](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'énergie (II); n° [5-1761](#)
- Projet de loi instaurant un régime légal pour les covered bonds belges; n° [5-1763](#)
- Projet de loi relatif à des mesures diverses pour faciliter la mobilisation de créances dans le secteur financier; n° [5-1764](#)
- Projet de loi portant des dispositions relatives aux traitements de données à caractère personnel réalisés par le Service public fédéral Finances dans le cadre de ses missions; n° [5-1765](#)
- Projet de loi modifiant l'article 3, § 1er, 3° de la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation; n° [5-1766](#)

## 2. Proposition de loi adoptée

- Proposition de loi modifiant l'article 3 de la loi du 22 juillet 1991 relative aux billets de trésorerie et aux certificats de dépôt, afin de l'étendre aux associations de provinces ou de communes (de MM. Rik Daems et Bart Tommelein) ; n° [5-1385](#)

## 3. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution en vue de lutter contre l'obsolescence programmée des produits liés à l'énergie (de Mme Muriël Targnion et consorts) ; n° [5-1251](#)
- Proposition de résolution visant à imposer aux entreprises de production d'électronique, de téléphonie mobile et autres technologies de l'information et de communication distribuant sur le territoire belge à faire oeuvre de plus de transparence dans leur politique d'approvisionnement en minerais et matériaux nécessaires à leurs productions (de Mme Olga Zrihen et M. Ahmed Laaouej); n° [5-1475](#)

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Proposition de résolution visant à garantir les droits des pensionnés transfrontaliers bénéficiant d'une pension de retraite allemande (de M. Louis Siquet); n° [5-1711](#)

**b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Echanges de vues**

- La crise monétaire européenne et la crise de la Zone Euro; n° [5-1328](#).

Audition

- de M. Etienne de Callatay, Chief Economist Banque Degroof et professeur invité à l'UCL;
- de M. George Hübner, professeur à la HEC Management School – Ulg ;
- de M. Karel Lannoo, Chief Executive Officer (CEPS);
- du professeur Eric De Keuleneer, administrateur général CREDIBE et professeur à la Solvay Business School of Brussels (ULB);
- du professeur André Sapir, professeur d'économie (ULB/ECARES).-

Échange de vues

- Proposition de loi complétant l'article 19, 4, de la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes, en ce qui concerne l'exposition d'armes en vitrine (de M. Bert Anciaux) ; n° [5-1108](#)

Audition du professeur Jean Marie Giffroy du Royal Saint Hubert Club de Belgique.

Échange de vues

- La politique concernant l'énergie, l'environnement et la mobilité.  
Échange de vues avec M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité
- La politique concernant la lutte contre la fraude fiscale.  
Échange de vues avec M. John Crombez, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale
- La politique concernant les PME et l'Agriculture.  
Échange de vues avec Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture
- La politique concernant la Régie des bâtiments.  
Échange de vues avec M. Servais Verherstraeten, secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments, adjoint au ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique
- La politique concernant l'économie, les consommateurs et la Mer du Nord.  
Echange de vues avec M. Johan Vande Lanotte, vice premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord
- La politique concernant les finances et le développement durable.  
Échange de vues avec M. Steven Vanackere, vice premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique
- La politique concernant les entreprises publiques et la politique scientifique.  
Échange de vues avec M. Paul Magnette, ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Proposition de loi visant à améliorer la protection des consommateurs dans le secteur du crédit à la consommation et à préciser la définition des intermédiaires financiers (de Mme Olga Zrihen et M. Ahmed Laaouej); n° [5-1021](#)

Audition de :

- M. Jean Pol Guisset, Président FEDAFIN;
- M. Jean Claude Livémont, vice-président de l'UPCC;
- Mme Sors et M. Van Lysebettens, SPF Economie, DG Contrôle et Médiation Services financiers;
- M. Ivo Van Bulck, secrétaire général, et Mme Sandrine Clerckx, experte crédit à la consommation, UPC (FEBELFIN);
- Mme Nathalie Pint, juriste d'entreprise COMEOS et M. Dominique Michel, administrateur délégué COMEOS;
- M. Pieter Jan De Koning, conseiller, CRIOC.-

Échange de vues.

- Le plan d'infrastructure Horizon - 2015 - SPF Finances; n° [5-1644](#)
  - Échange de vues avec M. Steven Vanackere, vice premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique, et M. Hans d'Hondt, président du comité de direction du Service Public Fédéral Finances;

Audition de :

- MM. Alphonse Vanderhaeghe, secrétaire permanent (ACV CSC), et Pascal Tytgat, Mandataire permanent (ACV CSC);
- M. Marc Nijs, secrétaire Services publics (ACV CSC);
- M. Aimé Truyens, président du Comité Technique Fédéral Finances (ACOD AmiO);
- Mme Valérie Demeulemeester, vice présidente du Comité Technique Fédéral Finances (CGSP AmiO);
- M. Paul Monsaert, président national Groupe Finances (VSOA);
- M. Chris Machiels, vice président national Groupe Finances (VSOA);
- M. Stefaan Slagmuylder, secrétaire national Groupe Finances (VSOA);
- M. Aubry Mairiaux, président fédéral francophone Secteur Finances (UNSP);
- M. François Goris, président fédéral néerlandophone Secteur Finances (NUOD) ;

sur la situation actuelle au SPF Finances, le plan d'infrastructure Horizon 2015 SPF Finances et sur la mise en oeuvre du plan Coperfin avec les syndicats.

- Lettre du président du Comité parlementaire chargé du suivi législatif Arrêts de la Cour constitutionnelle.

Échange de vues avec le représentant de M. Steven Vanackere, vice premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable.

- Lettre du président du Comité parlementaire chargé du suivi législatif Rapport 2011 du Collège des Procureurs généraux.

Échange de vues avec M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité.

*c. Divers (voyage d'étude, colloque, journée d'étude, rencontre)*

Rencontre avec une délégation de la commission des Finances des Chambres fédérales Suisse.

\*\*\*\*\*

**Groupe de travail « Espace »**

L'espace est un secteur de haute technologie et porteur d'avenir, dont les applications gagnent sans cesse en importance. En outre, la Belgique participe largement aux programmes spatiaux de l'Agence spatiale européenne (ESA) et à d'autres programmes de coopération. Enfin, l'espace représente un secteur qui revêt une importance stratégique de plus en plus grande pour la Belgique et pour l'Europe.

Le Groupe de travail "Espace" a redémarré ses activités le 7 juillet 2011 sous la présidence de Mme Dominique Tilmans. Il est composé de 9 sénateurs, à savoir Mmes Maes (N-VA), Thibaut (Ecolo), Van dermeersch (Vlaams Belang) et Tilmans (MR) ainsi que MM. Daems (Open Vld), Fourny (cdH), Sannen (sp.a), Siquet (PS) et Van Rompuy (CD&V).

Il s'est réuni à plusieurs reprises, dont notamment :

- 1) le 22 septembre 2011, pour entendre la Ministre Laruelle sur ces intentions en matière de politique spatiale belge.
- 2) le 4 octobre 2011, date à laquelle le groupe de travail a préparé la 13<sup>ème</sup> Conférence interparlementaire européenne sur l'Espace (CIEE [www.eisc-europa.eu](http://www.eisc-europa.eu)) qui a eu lieu à Berlin du 16 au 18 octobre 2011. Pendant cette conférence, le Groupe de travail "Espace" a été représenté par Mme Tilmans, M. Siquet et Mme Maes. L'accent a été mis pendant cette conférence sur :
  - l'adaptation de la Charte de la Conférence en vue de préciser les membres de la Conférence et l'emploi des langues
  - la problématique du financement du programme GMES par la Commission européenne. Une résolution a été adoptée en ce sens par la Conférence et une lettre a été adressée au Président Barroso.

Par ailleurs, une présidence en trio avait été décidée par la Présidence roumaine en 2010. L'Allemagne qui préside la conférence en 2011 et la Pologne en 2012 seront rejoints par la Belgique qui a posé sa candidature pour présider la Conférence en 2013.

- 3) le 2 décembre 2011, à Redu pour le "Senate Space Dialogue"

Le 2 décembre 2011, le Groupe de travail "Espace" s'est réuni à Redu dans la province du Luxembourg avec comme objectif principal de mettre en route un « Senate Space Dialogue » entre le secteur industriel et académique et le monde politique. M. Galardini, directeur du Centre de l'Agence Spatiale européenne (ESA) avait invité le groupe de travail à Redu pour discuter de la question de savoir si la formation académique/recherche est suffisamment centrée sur les besoins de l'industrie spatiale.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

Etaient présents : Mme Tilmans, Présidente du Groupe de travail "Espace", M. Ludo Sannen, Mme Lieve Maes.

- 4) le 15 février 2012, le groupe de travail a été associé aux travaux de la Commission des Finances et Affaires économiques du Sénat qui a entendu le Ministre Magnette sur sa note de politique générale relative à la politique spatiale. Y étaient présents : M. Ludo Sannen, président de la Commission, et Mme Lieve Maes.
  
- 5) du 13 au 15 mai 2012, à Cracovie (Pologne) : Participation au Workshop en vue de préparer la Conférence interparlementaire européenne sur l'Espace (CIEE [www.eisc-europa.eu](http://www.eisc-europa.eu)) 2012 sous présidence polonaise. Ce workshop, auquel ont participé Mme Tilmans et M. Siquet a eu lieu à l'Université Jagiellonne de Cracovie le 14 mai 2012 et s'est focalisé sur l'Espace et le Développement durable. Mme Tilmans est intervenue pour situer le dynamisme de la politique spatiale belge dans un cadre européen, pays qui est le 6ème plus grand contributeur au budget de l'ASE, avec une contribution annuelle de 180 millions d'euros. Elle souhaite mettre l'accent sur l'importance d'un tissu de petites et moyennes entreprises qui, dans le domaine spatial, permettent de travailler de façon flexible à des projets d'envergure. Un projet phare qui est dans la lignée du développement durable est celui de la vente par notre pays d'un tout premier satellite 100% belge d'observation terrestre au Vietnam. En outre la Belgique est réputée aussi pour l'observation technologique des étoiles. D'autres projets ont aussi été lancés par des jeunes universitaires de Liège qui ont conçu des nanosatellites.
  
- 6) le 27 juin 2012 : Réunion avec le secteur industriel spatial belge (Belgospace, Vlaamse Ruimtevaartindustrie, Wallonie Espace et Bruspace), représenté par M. Frank Preud'homme, président de Belgospace, au sujet de la préparation du prochain Conseil de l'ESA au niveau ministériel (novembre 2012). Y étaient présentes : Mmes Dominique Tilmans et Lieve Maes.

### Activités autres du groupe de travail

Le prix Odissea 2011 a été remis le 18 janvier 2012 dans les salons de la Présidence du Sénat. Ce prix, d'une valeur de 8.000 euros, porte le nom de la mission qu'a accomplie notre dernier astronaute belge, Frank De Winne dans la station ISS.

Le Ministre Paul Magnette a remis le Prix Odissea 2011 à Julien de Wit, diplômé en aérospatiale de l'Université de Liège et de Toulouse et doctorant au Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.), pour son travail de fin d'études\* sur les exoplanètes. La remise du prix a eu lieu dans les salons de la présidence du Sénat, en présence du Vicomte Dirk Frimout, président du jury, de la présidente du Sénat, Sabine de Bethune, et des sénateurs du groupe de travail Espace, présidé par la sénatrice Dominique Tilmans.

---

\*Global Analysis of the Exoplanet HD 189733b Eclipse Photometric Time-Series Obtained with the Instruments IRAC, IRS and MIPS of the Spitzer Space Telescope (promoteur: Dr. Michaël Gillon)

\*\*\*\*\*

**Groupe de Travail « Nouveaux indicateurs pour les prestations économiques, les progrès sociaux, la qualité de vie et le bonheur »**

La Commission des Finances et des Affaires économiques du Sénat a mis en place un Groupe de Travail « Nouveaux indicateurs pour les prestations économiques, les progrès sociaux, la qualité de vie et le bonheur ».

Le groupe de travail se concentre sur deux questions :

- est-ce que le calcul du PIB, en tant qu'indicateur de la progression économique, devrait ou non être actualisé en fonction des nouvelles tendances concernant la démographie, l'innovation, l'énergie, ... ?
- est-il possible de mieux fonder les indicateurs de progrès social comme le développement durable, l'environnement, la qualité de vie et le bonheur ?

Dans le cadre de ces travaux, la Commission des Finances et des Affaires économiques et le Groupe de Travail organisent des auditions. Au cours d'une première session des experts belges seront invités, alors qu'une deuxième session se concentrera sur des experts internationaux.

Groupe de travail "Nouveaux indicateurs pour les prestations économiques, les progrès sociaux, la qualité de vie et le bonheur"

Audition de :

- M. Henri Bogaert, Commissaire au Plan, Bureau Fédéral du Plan;
- M. Erik Schokkaert, professeur, *CES Economie en overheid, KULeuven*;
- Mme Isabelle Cassiers, professeur, Département des Sciences Economiques, UCL;
- M. Brent Bleys, *Faculty of Business Administration and Public Administration, Hogeschool Gent*;
- M. Etienne de Callataÿ, chef économiste, Banque Degroof;
- M. Ivan Vandecloot, chef économiste, Itinera Institute.

Échange de vues.

\*

\* \*

## **E. Commission de l'Intérieur et des Affaires administratives (+ groupe de travail *Traite des êtres humains*)**

Président : M. Philippe Moureaux

### **a. Législation**

#### *1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi modifiant l'article 6, § 6, de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour et modifiant la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques n° [5-941](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers et la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine; n° [5-1364](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des Chambres fédérales, ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques afin de geler les dotations allouées aux partis politiques pour les années budgétaires 2012 et 2013 ; n° [5-1471](#)
- Projet de loi programme (I); n° [5-1545](#)
- Projet de loi-programme ; n° [5-1670](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° [5-1547](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 10 avril 1990 réglementant la sécurité privée et particulière et abrogeant l'arrêté royal du 4 avril 2006 relatif à la délimitation des lieux, faisant partie de l'infrastructure exploitée par les sociétés publiques de transports en commun, auxquels s'appliquent les dispositions visées au chapitre IIIbis de la loi du 10 avril 1990 réglementant la sécurité privée en particulier, en vue de renforcer la sécurité dans les transports en commun; n° [5-1762](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance en vue de renforcer la sécurité dans les transports en commun et les sites nucléaires; n° [5-1767](#)

#### *2. Propositions de loi adoptées*

- Proposition de loi modifiant la loi du 2 mars 1954 tendant à prévenir et réprimer les atteintes au libre exercice des pouvoirs souverains établis par la Constitution, en vue de modifier la zone neutre (de M. Danny Pieters) n° [5-1256](#)
- Proposition de loi visant à modifier les lois coordonnées du 31 décembre 1949 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires et la loi du 7 juillet 1970 relative à la structure générale de l'enseignement supérieur (de Mme Fatma Pehlivan, M. Jan Durnez, Mmes Caroline Désir et Liesbeth Homans, MM. Gérard Deprez, Bart Tommelein et Francis Delpérée, Mme Mieke Vogels et M. Ludo Sannen); n° [5-1697](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

3. *Propositions de résolution adoptées*

Nihil

4. *Proposition de décision adoptée*

- Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre les Etats Unis d'Amérique et l'Union européenne sur l'utilisation et le transfert des données des dossiers passagers (données PNR) au ministère américain de la sécurité intérieure; n° [5-1451](#)

5. *Pétitions*

- Pétitions sur lesquelles la commission de l'Intérieur et des Affaires administratives a statué (art. 75 du Règlement); n° [5-1578](#)

**b. *Rapports annuels – Débats – Auditions – Echanges de vues***

- *Plan national de Sécurité 2012 2015.-*

Échange de vues avec Mme Joëlle Milquet, vice première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des Chances, et Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice, avec les commissions réunies de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique et de la Justice de la Chambre des représentants

- Audition de candidats pour une place vacante d'assesseur néerlandophone au Conseil d'Etat.
- La politique en matière de Fonction publique.  
Échanges de vues avec M. Hendrik Bogaert, Secrétaire d'État à la Fonction publique et à la Modernisation des Services publics.
- Proposition de loi modifiant la loi du 2 mars 1954 tendant à prévenir et réprimer les atteintes au libre exercice des pouvoirs souverains établis par la Constitution, en vue de modifier la zone neutre ; n° [5-1256](#)  
Audition avec M. Freddy Thielemans, bourgmestre de la Ville de Bruxelles.
- La politique concernant l'asile et la migration.  
Échange de vues avec Mme Maggie De Block, secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté.
- La politique en matière d'affaires intérieures.  
Échange de vues avec Mme Joëlle Milquet, vice première ministre et ministre de l'Intérieur.

\*\*\*\*\*

**Groupe de Travail Traite des êtres humains**

En date du 3 mai 2011, la commission de l'Intérieur et des Affaires administratives a décidé d'ériger un groupe de travail «Traite des êtres humains», à l'instar de la législature précédente. L'objectif de ce groupe de travail est de formuler des recommandations à la commission.

Le 27 mars 2012, le groupe de travail a approuvé son rapport et l'a soumis à la commission :

- La traite des êtres humains ; n° [5-1073](#)

\*  
\* \*

**F. Commission des Affaires sociales** (+ groupe de travail *Opportunités et défis des thérapies innovantes*)

Présidente : Mme Elke Sleurs

**a. Législation***1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi modifiant la loi du 23 avril 1998 portant des dispositions diverses en ce qui concerne l'institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises de dimension communautaire et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs; n° [5-1324](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses; n° [5-1408](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses urgentes en matière de santé; n° [5-1465](#)
- Projet de loi-programme (I); n° [5-1545](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° [5-1547](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II), n° [5-1548](#)
- Projet de loi-programme; n° [5-1670](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 20 janvier 1999 visant la protection du milieu marin dans les espaces marins sous la juridiction de la Belgique, en ce qui concerne l'organisation de l'aménagement des espaces marins; n° [5-1685](#)
- Projet de loi modifiant le titre XIII de la loi-programme (I) du 27 décembre 2006, en ce qui concerne la nature des relations de travail; n° [5-1714](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 25 mars 1964 sur les médicaments; n° [5-1715](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 28 décembre 2011 portant des dispositions diverses, en ce qui concerne la pension des travailleurs salariés et portant de nouvelles mesures transitoires en matière de pension de retraite anticipée des travailleurs salariés; n° [5-1716](#)

*2. Proposition de loi adoptée*

- Proposition de loi modifiant la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits, visant à interdire le bisphénol A dans les contenants de denrées alimentaires (de M. Philippe Mahoux); n° [5-338](#)

*3. Proposition de résolution adoptée*

- Proposition de résolution en vue de renforcer la lutte contre le trafic d'hormones dans l'élevage, les produits dopants à usage humain et les médicaments illégaux (de MM. Bart Tommelein et Louis Ide, Mme Fabienne Winckel, MM. François Bellot, Wouter Beke, Bert Anciaux et Francis Delpérée et Mme Freya Piryns); n° [5-575](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

**b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vue**

– Commission Nationale d'évaluation de la loi du 3 avril 1990 relative à l'interruption de grossesse (loi du 13 août 1990) Rapport à l'attention du Parlement : 1 janvier 2008 - 31 décembre 2009; n° [5-176](#)

– La lutte contre le SIDA; n° [5-1343](#)

Audition de :

- Mme Marleen Bosmans, experte SIDA, Coopération Technique Belge;
- M. Ludwig Apers, Institut de Médecine Tropicale;
- M. Kobe Ilsen, journaliste, auteur du documentaire "HIV+" sur la VRT;
- M. Henning Mikkelsen, représentant de l'*UNAIDS Brussels Office*;
- dr. Steven Callens, *Psychosomatisch centrum, UZ Gent*;
- M. Marc Biot, Médecins sans Frontières.

– a) Proposition de loi modifiant la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits en vue d'interdire la vente de boissons alcoolisées dans les distributeurs automatiques (de M. Dirk Claes et Mme Sabine de Bethune); n° [5-212](#)

b) Proposition de loi modifiant la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits, en vue d'interdire la vente de boissons alcoolisées dans les magasins de nuit et les points de vente à proximité des stations-services et des autoroutes (de M. Dirk Claes); n° [5-253](#)

c) Proposition de résolution visant à renforcer les règles en matière de pratiques commerciales et de publicité concernant les boissons contenant de l'alcool (de M. André du Bus de Warnaffe); n° [5-985](#)

d) Proposition de loi modifiant la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits en vue de renforcer les règles en matière de pratiques commerciales et de publicité concernant les boissons contenant de l'alcool (de M. André du Bus de Warnaffe); n° [5-986](#)

e) Proposition de loi modifiant la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits et visant à apposer sur les boissons à haute dose en caféine un avertissement sur la nocivité et le danger de les mélanger à de l'alcool, en particulier pour les femmes enceintes et les jeunes (de M. André du Bus de Warnaffe); n° [5-1093](#)

f) Proposition de loi modifiant la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits visant à renforcer l'encadrement de la publicité concernant l'alcool et les boissons alcoolisées (de Mme Dominique Tilmans, M. Gérard Deprez et Mme Christine Defraigne); n° [5-1332](#)

g) Proposition de résolution relative à la mise en place d'une politique adaptée dans le cadre de la lutte contre la consommation abusive d'alcool (de Mme Dominique Tilmans, M. Gérard Deprez et Mme Christine Defraigne); n° [5-1333](#)

h) Proposition de loi modifiant l'arrêté royal du 13 septembre 1999 relatif à l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées, en vue d'attirer l'attention sur les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse (de Mmes Marleen Temmerman, Christine Defraigne et Elke Sleurs); n° [5-1380](#)

Audition de :

- M. Sven Gatz, directeur, Fédération des brasseurs belges;

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- M. Walter Buylaert, chef de service, Services d'urgence, *Universitair Ziekenhuis Gent*;
  - MM. Paul van den Meersche, *Tabak- en Alcoholcontroledienst*, et Mathieu Capouet, Expert politique tabac et alcool du Service Produits de consommation, SPF Santé publique;
  - M. Martin de Duve, Master en Santé publique - Education pour la santé et infirmier, *Univers Santé asbl*.
  - M. Piet Jaspaert, président du jury d'éthique publicitaire (JEP);
  - M. Koen Van Heddeghem, Chef du service Sécurité de la *Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (VVSOG)*;
  - M. Marc De Keyzer, Fédération Belge des Distributeurs en Boissons (FEBED);
  - M. Jean-Jacques Delhaye, secrétaire général, Fédération belge des vins et spiritueux, asbl.
- a) Proposition de loi relative aux valeurs limites d'exposition contraignantes et spécifiques pour tous les produits de substitution à l'amiante et autres produits dangereux (de M. Philippe Mahoux); n° [5-250](#)
- b) Proposition de loi complétant l'arrêté royal du 11 mai 2007 portant exécution du chapitre VI, du titre IV, de la loi programme (I) du 27 décembre 2006 portant création d'un Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, en vue d'augmenter la cotisation à payer par les employeurs dont la responsabilité a été retenue dans le cadre du Fonds amiante (de M. Louis Ide et Mme Marleen Temmerman); n° [5-1352](#)
- c) Proposition de loi portant modification de l'article 125 de la loi programme (I) du 27 décembre 2006, afin de permettre aux victimes de l'amiante d'introduire un recours contre le tiers responsable en vue d'obtenir l'indemnisation intégrale du préjudice subi (de M. Louis Ide et Mme Marleen Temmerman); n° [5-1353](#)
- d) Proposition de loi modifiant la loi programme (I) du 27 décembre 2006, en ce qui concerne le Fonds amiante (de Mmes Cécile Thibaut, Mieke Vogels et Claudia Niessen); n° [5-1388](#)
- Audition de :
- M. Jan Uytterhoeven, administrateur général et dr. Joël Thimpont, pneumologue, Fonds Amiante;
  - M. Paul Palsterman, juriste, service d'études de la CSC, représentant syndical auprès du CNT;
  - Mme Estelle Ceulemans, conseillère, service d'études fédéral, département social de la FGVB;
  - drs M.A. van der Woude, directeur du *Nederlands Instituut Asbestslachtoffers*.
  - M. Patrick Balemans, administrateur délégué, Eternit sa;
  - M. Eric Jonckheere, co-président de l'Association Belge des Victimes de l'Amiante (ABEVA).
- La problématique des dispositifs médicaux implantables
- Audition de
- M. Richard Vandebroek, directeur Unamec;
  - M. Xavier De Cuyper, administrateur général de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé.
- Le plan d'action en matière de lutte contre le diabète
- Échange de vues avec :
- M. Stijn Deceukeleir, directeur du *Vlaamse Diabetes Vereniging (VDV)*;

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Mme Viviane de Laveleye, directrice à l'Association Belge du Diabète (ABD);
  - dr. Viviane Van Casteren et dr. Nathalie Bossuyt, Institut Scientifique de Santé publique;
  - professeur Bart Keymeulen, *UZ Brussel*.
- La politique en matière d’Affaires sociales et de Santé publique ; n° [5-1444](#)  
Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales.
- La politique en matière d'emploi ; n° [5-1463](#)  
Échange de vues avec Monica De Coninck, ministre de l'Emploi
- La politique en matière de lutte contre la fraude sociale ; n° [5-1461](#)  
Échange de vues avec M. John Crombez, secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale, adjoint au Premier ministre
- La politique en matière de familles, personnes handicapées, maladies professionnelles et accidents de travail ; n° [5-1473](#)  
Échange de vues avec M. Philippe Courard, secrétaire d'État aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, chargé des Risques professionnels, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
- La politique en matière de statut social des indépendants et la sécurité alimentaire ; n° [5-1505](#)  
Échange de vues avec Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture
- La politique en matière d'intégration sociale et de lutte contre la pauvreté ; n° [5-1506](#)  
Échange de vues avec Mme Maggie De Block, secrétaire d'État à l'Asile, à l'Immigration et à l'Intégration sociale, adjointe à la ministre de la Justice
- La politique en matière de pensions ; n° [5-1533](#)  
Échange de vues avec M. Vincent Van Quickenborne, vice premier ministre et ministre des Pensions
- Lettre du président du Comité parlementaire chargé du suivi législatif - Arrêts de la Cour constitutionnelle  
Échange de vues avec :
- M. Vincent Van Quickenborne, vice premier ministre et ministre des Pensions;
  - Mme Laurette Onkelinx, vice première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales;
  - Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture;
  - Mme Monica De Coninck, ministre de l'Emploi;
  - M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, chargé des Risques professionnels, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique;
  - Mme Maggie De Block, secrétaire d'Etat à l'Asile, à l'Immigration et à l'Intégration sociale, adjointe à la ministre de la Justice;

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- M. John Crombez, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale, adjoint au premier ministre
- a) Proposition de loi modifiant la loi du 23 juin 1976 instituant un pécule de vacances pour certaines catégories de personnes et instaurant un pécule de vacances en faveur des personnes invalides (de M. André du Bus de Warnaffe); n° [5-516](#)
- b) Proposition de résolution demandant d'assurer un niveau de vie décent pour les personnes en invalidité (de M. André du Bus de Warnaffe); n° [5-517](#)
- c) Proposition de loi modifiant la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées et l'arrêté royal du 5 mars 1990, en vue de soutenir les aînés en perte d'autonomie (de M. André du Bus de Warnaffe); n° [5-673](#)
- d) Proposition de loi modifiant l'article 12, § 1er, de la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées, visant à supprimer la retenue opérée sur l'allocation d'intégration lorsque la personne handicapée est admise en institution (de M. Jacques Brotchi); n° [5-688](#)
- e) Proposition de loi modifiant la loi du 27 février 1987 sur les allocations aux personnes handicapées, visant à soutenir l'autonomie des personnes âgées (de Mmes Cécile Thibaut et Mieke Vogels); n° [5-1339](#)
- f) Proposition de résolution étendant le contrôle des ressources affiné aux catégories 1 et 2 pour l'allocation d'intégration et pour les allocations de remplacement de revenus (de Mme Nele Lijnen et M. Guido De Padt); n° [5-81](#)
- g) Proposition de loi modifiant l'article 7 de la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées, en vue de supprimer tout plafond au niveau du cumul entre leurs allocations et leurs revenus professionnels (de M. Jacques Brotchi); n° [5-689](#)
- h) Proposition de loi modifiant l'article 7 de la loi du 27 février 1987 relative aux allocations des personnes handicapées, visant à supprimer les réductions d'allocation liées aux revenus du conjoint ou du cohabitant (de M. François Bellot); n° [5-708](#)
- i) Proposition de loi visant à revaloriser les allocations accordées à des personnes handicapées (de Mmes Cécile Thibaut et Mieke Vogels); n° [5-1338](#)
- j) Proposition de loi modifiant l'arrêté royal du 3 mai 1991 portant exécution des articles 47, 56septies, et 63 des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés et de l'article 96 de la loi du 29 décembre 1990 portant des dispositions sociales, en ce qui concerne le maintien des allocations familiales majorées pour les étudiants jobistes handicapés (de Mme Nele Lijnen et M. Guido De Padt); n° [5-84](#)
- k) Proposition de résolution visant à garantir une meilleure assurabilité des malades chroniques, des personnes handicapées et des grands malades définitivement guéris (de Mme Nele Lijnen et M. Guido De Padt); n° [5-126](#)
- l) Proposition de loi modifiant l'arrêté ministériel du 7 mai 1999 relatif à la carte de stationnement pour personnes handicapées (de Mmes Cécile Thibaut et Mieke Vogels); n° [5-1340](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

Échange de vues avec :

- M. Johan Vande Lanotte, vice premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord;
- Mme Monica De Coninck, ministre de l'Emploi;
- M. Philippe Courard, secrétaire d'État aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, chargé des Risques professionnels, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique.

– *Measuring child poverty - Report Card 10 van Unicef*

Échange de vues avec :

- Mme Gaëlle Buyschaert, Child Rights Officer, UNICEF Belgium;
- M. Chris De Neubourg, directeur du Centre UNICEF Innocenti Research.

\*\*\*\*

### Groupe de travail “Opportunités et défis des thérapies innovantes”

Président : M. André du Bus de Warnaffe

Avec l'accord de la présidente du Sénat, la commission des Affaires sociales a décidé, le 27 mars 2012, de créer un groupe de travail “Opportunités et défis des thérapies innovantes” composé comme suit :

- Mme Elke Sleurs (N-VA),
- Mme Fabienne Winckel (PS),
- M. Jacques Brotchi (MR),
- Mme Cindy Franssen (CD&V),
- Mme Marleen Temmerman (sp.a),
- Mme Nele Lijnen (Open Vld),
- M. Yves Buysse (Vlaams Belang),
- Mme Cécile Thibaut (Ecolo),
- M. André du Bus de Warnaffe (cdH).

Les travaux du groupe de travail se situent surtout au niveau du progrès dans la médecine bio, la thérapie génique, la thérapie cellulaire en la thérapie des tissus. Les législations européenne et belge seront examinées, ainsi que l'impact des nouvelles thérapies sur l'accessibilité des soins, les mesures en matière de maladies rares et chroniques et l'aspect éthique qui va de pair avec ces nouveaux développements.

Le groupe de travail a eu un échange de vues avec le professeur émérite Jean-Jacques Cassiman, *Centrum Menselijke Erfelijkheid, KULeuven*. Une deuxième audition a eu lieu le 10 juillet 2012 avec le professeur Catherine Verfaillie, *departement Ontwikkeling en Regeneratie, Eenheid Embryo en Stamcellen, KULeuven*, et le professeur Pierre Vanderhaeghen, Institut de recherche interdisciplinaire en biologie humaine et moléculaire, ULB.

\*

\* \*

**G. Commissions réunies de la Justice et des Affaires sociales**

Présidents : M. Alain Courtois et Mme Elke Sleurs

**a. Législation***1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi modifiant la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes et la loi du 19 décembre 2008 relative à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique; n° [5-1641](#)

*2. Proposition de loi adoptée*

- Proposition de loi modifiant la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes en vue d'introduire la carte de donneur dans l'attente de la numérisation complète du don d'organes par l'utilisation de la carte d'identité électronique (de M. Louis Ide et consorts); nr. [5-1544](#)

**b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues**

- Rapport d'activités de la Commission Fédérale pour la Recherche médicale et scientifique sur les Embryons in vitro (période du 26 février 2008 au 30 juin 2010)  
Échange de vues avec
  - Mme B. Jacobs, présidente de la Commission Fédérale pour la Recherche médicale et scientifique sur les Embryons in vitro;
  - le professeur A. Van Steirteghem, vice-président de la Commission fédérale pour la Recherche médicale et scientifique sur les Embryons in vitro.
- Rapport général d'activités des Comités d'éthique médicale pour l'année 2010  
Échange de vues avec
  - Mme Marie-Geneviève Pinsart, présidente du Comité consultatif de Bioéthique;
  - M. Paul Schotsmans, vice-président du Comité consultatif de Bioéthique.

\*

\* \*

**H. Commission spéciale du suivi des missions à l'étranger**

Président : M. Francis Delpérée

Lors de la session 2011-2012 commission s'est réunie mensuellement (à huis clos, avec une délégation de la Chambre des représentants).

Réunions les :

- 25 août 2011;
- 8 septembre 2011;
- 4 octobre 2011;
- 16 novembre 2011;
- 2 février 2012;
- 8 mars 2012;
- 19 avril 2012;
- 28 juin 2012.

Le ministre de la Défense a, chaque fois, donné un état de la situation actualisé de toutes les missions militaires à l'étranger.

\*  
\* \*

## I. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes

Présidente : Mme Nele Lijnen

### a. Avis et recommandations concernant

- La position des femmes dans la zone euro-méditerranéenne ; [5-850](#)

### b. Auditions et échanges de vues

- Rapport d'activités 2010 de l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes ; n° [5-1342](#)

Audition de de M. Michel Plasteel, directeur, et de Mme Marijke Weewauters, conseillère à l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes de l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes.- Echange de vues

- La position des femmes dans la zone euro-méditerranéenne ; [5-850](#)  
Echange de vues avec Mme Nouria Hafsi, secrétaire générale de l'"Union nationale des Femmes Algériennes".

- La politique concernant l'égalité des chances entre les femmes et les hommes ; n° [5-1645](#)

Echange de vues avec :

- M. Vansintjan, chef de cabinet de la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des Chances, responsable de la cellule "Egalité des Chances" ;
- Mme de Biolley, conseillère "Egalité des Chances" au cabinet de la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des Chances

- Préparation du voyage d'études en Egypte et en Tunisie ; n° [5-1646](#)

Echange de vues avec :

- M. Hossam Ismail, premier secrétaire de l'ambassade d'Egypte;
- S.E. M. Ridha Farhat, ambassadeur de Tunisie.

### c. Divers (conférences, rencontres)

- "Femmes pour la paix" – 27 octobre 2011.
- Journée internationale de la Femme: "Les femmes et la police"– 7 mars 2012.
- Voyage d'études en Egypte et en Tunisie du 11 - 16 mars 2012 ; n° [5-1646](#)

\*  
\* \*

## J. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes

Président de la délégation du Sénat : M. Philippe Mahoux

### a) Suivi des questions européennes

- Échanges de vues (tour d'horizon de l'ordre du jour et des conclusions) avec M. Yves Leterme, premier ministre, avant et après chaque réunion **du Conseil européen** :
  - Conseil européen du 23 octobre 2011: [réunions des 21 et 25 octobre 2011](#);
  - Conseil européen du 26 octobre 2011: [réunions des 25 et 27 octobre 2011](#);
- Échanges de vues (tour d'horizon de l'ordre du jour et des conclusions) avec M. Elio di Rupo, premier ministre, avant et/ou après chaque réunion **du Conseil européen** :
  - Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011: [réunion du 14 décembre 2011](#);
  - Conseil européen du 30 janvier 2012: [réunions des 27 et 31 janvier 2012](#);
  - Conseil européen des 1<sup>er</sup> et 2 mars 2012: [réunion du 29 février 2012](#);
  - Conseil européen du 23 mai 2012: [réunion du 24 mai 2012](#);
  - Conseil européen des 28 et 29 juin 2012: [réunions du 27 juin et du 5 juillet 2012](#).
- Échange de vues avec M. Olivier Chastel, ministre de la Coopération au développement chargé des Affaires européennes, **sur la transposition des directives européennes dans la législation belge**: [réunion du 29 novembre 2011](#).
- Échange de vues avec MM. Dirk Wouters, représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne, et Olivier Van Belle, représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Union européenne, **sur le programme de travail de la Commission européenne pour 2012**: [réunion du 13 février 2012](#).
- Échange de vues avec Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, **sur l'Accord de Schengen**: [réunion du 5 juin 2012](#).
- Échange de vues avec M. Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, **sur le Cadre financier pluriannuel 2014-2020 de l'Union européenne**: [réunion du 12 juin 2012](#).
- Échange de vues avec M. Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, **sur les résultats du Conseil ECOFIN du 22 juin 2012**: [réunion du 3 juillet 2012](#).
- Échanges de vues sur **les priorités des présidences successives du Conseil de l'UE**:
  - Priorités de la présidence danoise de l'UE : [réunion du 7 février 2012](#) avec S.E. Poul Skytte Christoffersen, représentant permanent du Danemark auprès de l'Union européenne;
  - Priorités de la présidence chypriote de l'UE : réunion du 19 juillet 2012 avec M. Andreas D. Mavroyiannis, ministre chypriote des Affaires européennes.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

### *b) Visites, rencontres et participations à des réunions interparlementaires*

- Participation à la Conférence semestrielle des organes spécialisés en affaires communautaires des parlements de l'Union européenne, COSAC (cf. infra).
- Des membres du Comité d'avis ont régulièrement pris part à des conférences interparlementaires, à des rencontres parlementaires et à des réunions conjointes de commissions dans le pays qui assumait la présidence du Conseil de l'Union européenne ([Pologne](#) et [Danemark](#)) et au Parlement européen.
- Des membres du Comité d'avis ont été associés à l'accueil de responsables et de représentants politiques étrangers, de membres du corps diplomatique et d'autres personnalités.

### *c) Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité*

Depuis le 1er septembre 2006, la Commission européenne transmet ses documents législatifs et non législatifs aux parlements nationaux de l'Union européenne. Le service des Affaires européennes et des Relations interparlementaires a rassemblé ces documents dans une banque de données à partir du mois de janvier 2007. Tous ces documents sont regroupés dans des dossiers concrets. Un "dossier" se compose d'un document principal (un "document COM") ou texte de base et d'un ou de plusieurs documents de travail ou annexes ("documents SEC"). Les documents principaux sont soit législatifs (livres verts, livres blancs, règlements, directives) soit non législatifs (communications, rapports (annuels)).

Les documents non législatifs s'inscrivent dans le cadre des dispositions du Traité d'Amsterdam et de la demande formelle de la Commission européenne, confirmée par le Conseil européen des 15 et 16 juin 2006, de lui faire part, dans un délai raisonnable, d'observations éventuelles à propos de la teneur du document (ce que l'on appelle le "dialogue politique").

Les documents législatifs relèvent des dispositions prévues dans le Traité de Lisbonne qui concernent le contrôle de subsidiarité.

Un avis éventuel en matière de subsidiarité et de proportionnalité doit être approuvé par le Sénat en séance plénière, dans un délai de 8 semaines à partir de la réception de toutes les versions linguistiques dans les langues officielles de la Belgique.

Outre un avis en matière de subsidiarité et de proportionnalité, il est également possible de donner un avis sur le contenu de la proposition dans un délai raisonnable (cf. documents non législatifs).

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

La procédure allant de la réception à la clôture du dossier au Sénat se déroule comme suit :

1. transmission par le Sénat à la Chambre des représentants et aux parlements régionaux;<sup>1</sup>
2. introduction du document dans la base de données Excel;
3. analyse du document : classification selon le type (législatif ou non) et le sujet;
4. sélection en vue de la transmission à la ou aux commissions compétentes en fonction des critères suivants : compétence, actualité, pertinence;
5. élaboration d'un avis juridique par le service des Affaires juridiques du Sénat pour les documents législatifs sélectionnés;
6. transmission des documents sélectionnés aux membres effectifs et au secrétaire de la ou des commissions compétentes;
7. inscription du dossier à l'ordre du jour de la ou des commissions compétentes (il suffit pour cela qu'un membre effectif de la commission en fasse la demande);
8. traitement et contrôle au titre de subsidiarité et de proportionnalité dans un délai de 8 semaines ou, en ce qui concerne le contenu, dans un délai raisonnable;
  - a) si aucune observation n'est formulée, le dossier est clôturé à ce stade; si la commission a des observations à formuler, elle émet un avis sur le sujet;
  - b) l'avis de la commission est soumis à l'approbation de la séance plénière;
  - c) si la séance plénière confirme l'avis de la commission, celui-ci est transmis en tant qu'avis du Sénat au secrétariat de la Conférence des présidents des sept assemblées parlementaires, qui l'envoie à son tour à la Commission européenne;
9. le correspondant IPEX du Sénat place l'avis sur le site Internet de l'IPEX; l'état d'avancement du dossier est régulièrement actualisé sur ce site tout au long de la procédure d'examen.

**Depuis juin 2011, le Sénat a reçu 1025 documents, qui ont été regroupés en 616 dossiers. 228 d'entre eux (dont 117 dossiers législatifs) ont été sélectionnés en vue d'être transmis aux commissions.**

Lors de la session 2011-2012, les documents européens législatifs et non législatifs suivants ont été examinés:

- La communication conjointe au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : “Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation” ([COM \(2011\)303](#)), en commission des Relations extérieures et de la Défense;
- La communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : “Proposition de position commune de l'UE en vue du 4<sup>e</sup> Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à Busan” ([COM\(2011\)541](#)), en commission des Relations extérieures et de la

---

<sup>1</sup>La Commission européenne ne tient pas compte du système parlementaire spécifique de la Belgique ; elle envoyait initialement les documents uniquement à la Chambre et au Sénat. En sa qualité de lieu de rencontre des Communautés et des Régions, le Sénat transmettait déjà auparavant ces documents aux parlements régionaux. C'est la raison pour laquelle il a été décidé que les documents de l'UE seraient envoyés à une seule adresse pour l'ensemble du système parlementaire belge. Ils sont ensuite réexpédiés à partir de cette adresse vers les sept assemblées. C'est le Sénat qui s'en charge depuis le 14 avril 2007.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- Défense. Dans le cadre du dialogue politique, un avis a été transmis à la Commission européenne (doc. Sénat, [n° 5-1329/2](#));
- La proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un droit commun européen de la vente ([COM\(2011\)635](#)), en commission de la Justice. Dans le cadre de l'examen de la subsidiarité, un avis motivé a été transmis à la Commission européenne (doc. Sénat, [n° 5-1382/2](#));
  - La proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne sur l'utilisation et le transfert des données des dossiers passagers (données PNR) au ministère américain de la sécurité intérieure ([COM\(2011\)807](#)), en commission de l'Intérieur et des Affaires administratives.

### d) L'IPEX

L'[IPEX](#) ("Interparliamentary EU Information Exchange") a été créée en 2000 par la Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union européenne. Elle constitue un véritable outil de travail pour les sénateurs et le personnel. La base de données IPEX contient tous les documents que la Commission européenne transmet aux parlements nationaux. Pour chaque document, on crée un dossier permettant de suivre le contrôle parlementaire du document en question dans les autres États membres.

Au cours des tests COSAC, l'utilisation de l'IPEX par le Sénat a été concluante. Les avis ont été téléchargés et les avis émis par les autres parlements européens ont été consultés.

Depuis le 1er février 2007, le Sénat attribue à chaque document un statut approprié sur le site de l'IPEX. Le site étant librement accessible, tout le monde a la possibilité de suivre l'évolution du contrôle parlementaire des documents européens au Sénat.

L'IPEX est aussi un outil de communication avec les parlements régionaux. Le site indique si le Sénat se considère comme compétent ou non en la matière. En toute logique, le Sénat ne traite pas les documents qui ne relèvent pas de sa compétence.

L'IPEX souhaite que l'on place également sur le site les documents du Conseil des ministres. La Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union européenne appuie cette demande.

Le nouveau site de l'IPEX a été lancé à la fin juin 2011. Il offre un certain nombre de nouvelles fonctionnalités telles que l'enregistrement de recherches et la réception régulière de mises à jour relatives à ces recherches.

Le site abrite également toutes les informations relatives à la [Conférence des présidents des parlements](#) de l'Union européenne. Un projet de "Central Support", mené par les correspondants IPEX du Sénat et de la Chambre des représentants, vise à mettre à jour et à compléter les archives de cette conférence.

Depuis le 1er mars 2009, le Sénat est membre du Conseil d'IPEX, l'organe de direction du site Internet. Depuis septembre 2011, le Sénat fait également partie de l'IPEX "Central Support", qui est chargé de la gestion du site Internet.

*e) Représentant du Sénat au Parlement européen*

Depuis 2006, un fonctionnaire du Sénat est désigné pour intervenir auprès du Parlement européen en tant que représentant sur le plan administratif. Son rôle était initialement de collecter et de transmettre toutes les informations sur les travaux des institutions européennes qui intéressent le Sénat et de représenter le Sénat de Belgique lors des réunions avec d'autres représentants des parlements nationaux des États membres. À l'heure actuelle, toutes les assemblées parlementaires nationales des États membres de l'UE sont représentées, à l'exception du Parlement slovaque (39 assemblées parlementaires sur 40). Des réunions sont organisées tant avec l'administration du Parlement européen qu'avec des fonctionnaires d'autres institutions européennes.

Dans le cadre de la représentation du Sénat auprès du Parlement européen, l'on accorde une importance croissante à la coopération et à l'échange d'informations au sein du réseau des représentants des parlements nationaux. Lors de réunions hebdomadaires, on échange des informations concernant l'actualité dans les différents États membres et l'examen de subsidiarité que les parlements nationaux effectuent à l'égard des propositions de la Commission. Outre cet échange interne d'informations, des fonctionnaires de la Commission européenne présentent les propositions de la Commission qui sont en cours d'examen. Les différentes institutions de l'UE (la Commission, le Parlement européen et même le Conseil européen) profitent aussi de ces réunions pour organiser des briefings sur les réunions prévues. Pour l'instant, ces réunions sont informelles.

Ces dernières années, les institutions européennes ont également accordé plus d'importance aux relations avec les parlements nationaux. Au sein du Parlement européen, il existe toute une [administration](#) qui sert à gérer les relations avec les parlements nationaux. L'administration de la Commission européenne dispose, elle aussi, d'une direction qui s'occupe des relations avec les parlements nationaux.

Cela a eu pour résultat qu'un nombre croissant d'initiatives ont été prises afin d'associer à la fois les fonctionnaires et les membres des parlements nationaux aux activités du Parlement européen. Le représentant suit les discussions de ces activités au Parlement européen et transmet les informations aux instances compétentes du Sénat. L'on organise ainsi de plus en plus de réunions de commission du Parlement européen auxquelles les parlements nationaux sont explicitement invités à participer. Ces réunions portent généralement sur un sujet d'actualité en particulier, tel que le Printemps arabe ou le budget pluriannuel. Les autres institutions européennes sont elles aussi devenues attentives aux relations avec les parlements nationaux. Ainsi, ces dernières années, la Commission européenne a convié les parlements nationaux à des réunions consacrées à des propositions spécifiques qu'elle a élaborées, comme le Semestre européen, ou qu'elle est en train d'élaborer, comme le contrôle parlementaire concernant Europol.

Ces nouvelles formes de réunions interparlementaires font toutefois de l'ombre aux formules existantes que sont les rencontres parlementaires et les réunions conjointes de commissions, lesquelles étaient organisées de concert avec le pays qui assure la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Cela faisait déjà plusieurs années que l'on remettait en cause l'utilité et la pertinence de ces "grand-messes" imposantes et formelles. Les réunions plus ciblées et spécifiques, telles qu'elles sont organisées actuellement, répondent mieux aux attentes des parlements nationaux.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

L'accroissement du nombre de réunions de la Commission des Présidents ces dernières années mérite également d'être souligné. Elles sont traditionnellement organisées par le parlement du pays qui exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne et ont habituellement lieu dans la capitale de ce pays. En 2011-2012, ces réunions de commission communes ont été présidées par la Pologne et le Danemark.

\*  
\* \*

**K. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité**

Présidente : Mme Sabine de Bethune

Lors de la session 2011-2012, la commission s'est réunie les jours suivants afin de discuter des enquêtes de contrôle du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité (à huis clos) :

Réunions les :

- 28 novembre 2011;
- 30 novembre 2011;
- 9 décembre 2011;
- 14 décembre 2011;
- 29 février 2012;
- 9 mai 2012;
- 4 juillet 2012.

Lors de la réunion du 4 juillet 2012, la commission a discuté, avec la commission compétente de la Chambre des représentants, du rapport d'activités 2011 du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité.

\*

\* \*

## **L. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques (+ groupe de travail *Partis politiques*)**

Présidents : Mme Sabine de Bethune et M. André Flahaut

Les missions et les compétences de la Commission de contrôle se résument ainsi :

1. contrôle du respect des dispositions légales en matière de limitation des dépenses électorales et d'origine des fonds qui y ont été affectés, par les partis politiques et les candidats individuels pour les élections des Chambres fédérales et du Parlement européen;
2. contrôle du respect par les partis politiques et leurs composantes, les listes, les candidats et les mandataires politiques, de l'obligation d'enregistrement de tout don de 125 euros et plus émanant de personnes physiques;
3. contrôle des communications officielles des membres du gouvernement fédéral et des présidents de la Chambre et du Sénat;
4. examen des rapports financiers sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes.

Après son installation, le 26 octobre 2010, la Commission de contrôle a, lors de la session de 2011-2012 :

1. *pour ce qui concerne sa première mission :*  
à l'occasion des élections des Chambres fédérales du 13 juin 2010 :  
approuvé le rapport de Mmes Wouters (Ch) et Genot (Ch), après une procédure écrite, le 4 juin 2012 (n° [5-803](#)) ;
2. *pour ce qui concerne sa deuxième mission :*  
contrôlé les dons enregistrés de 125 euros et plus qui ont été faits en 2010 par des personnes physiques à des partis politiques et leurs composantes, des listes, des candidats et des mandataires politiques. La procédure de contrôle pour les dons faits en 2011 a été engagée;
3. *pour ce qui concerne sa troisième mission :*  
rendu 30 avis sur des notes de synthèse introduites en application de l'article 4bis de la loi du 4 juillet 1989;
4. *pour ce qui concerne sa quatrième mission :*  
- approuvé treize rapports financiers relatifs à la comptabilité de treize partis politiques et de leurs composantes pour l'exercice 2010 (n° [5-996](#)). Étant donné qu'un parti politique n'a pas déposé un rapport financier au sens de la loi dans le délai légal, la commission a décidé de saisir la dotation de ce parti pendant la période maximale de quatre mois. Le rapport de MM. Frédéric (Ch) et Tommelein a été approuvé après une procédure écrite, le 19 avril 2012 ;

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- engagé la procédure de contrôle concernant les rapports financiers relatifs à la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes pour l'exercice 2011 (n° [5-1596](#));
- 5. *pour ce qui concerne l'évaluation de la législation entre autres à la suite des recommandations adressées à la Belgique par le Conseil de l'Europe (Groupe d'États contre la Corruption - GRECO) :*

\*\*\*\*

**Groupe de travail « Partis politiques »**

Le groupe de travail « Partis politiques » institué au sein de la Commission de contrôle, avec comme mission de :

- examiner la manière selon laquelle peuvent être rencontrées les recommandations que le Conseil de l'Europe - GRECO a adressées, le 15 mai 2009, à la Belgique sur la transparence du financement des partis politiques (voir le [rapport d'évaluation](#));
- établir les priorités éventuelles en ce qui concerne la modification d'autres parties de la législation en matière de dépenses électorales et de comptabilité des partis politiques ;

a :

- procédé à des auditions de :
  1. M. Jean Faniel, chercheur au CRISP ;
  2. M. Herman Matthijs, professeur d'administration et de finances publiques à l'UGent et à la VUB ;
  3. M. Marc Verdussen, professeur ordinaire de droit constitutionnel à l'UCL ;
  4. Mme Karolien Weekers, collaboratrice volontaire à la KU Leuven ;
  5. M. Daniel Kroes, vice-président de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises;
  6. M. Jean-François Cats, président honoraire de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, président de la cellule de coordination des partis politiques;
  7. M. David Szafran, secrétaire général de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises;
  8. M. Jan Velaers, professeur ordinaire de droit public à l'Université d'Anvers;
  9. M. Dajo De Prins, professeur de droit public à l'Université d'Utrecht ;
- examiné des projets de texte de loi relatifs aux points des recommandations du GRECO sur lesquels un consensus s'est dégagé.

\*  
\* \*

## M. Commission parlementaire de concertation

Présidents: M. André Flahaut et Mme Sabine de Bethune.

Cette commission, composée paritairement de sénateurs et de députés, s'est réunie 14 fois.

Les réunions de la commission sont présidées alternativement et chaque fois pour la durée de la session parlementaire, par le président du Sénat et le président de la Chambre des représentants<sup>4</sup>. Durant la session 2011-2012, les réunions étaient présidées par le président de la Chambre.

Ces réunions ont été consacrées essentiellement à la détermination des délais d'évocation et d'examen, conformément aux articles 80 à 82 de la Constitution et à l'article 2, 1° à 4°, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation.

La commission a été invitée, à 31 reprises, à déterminer le délai d'évocation et le délai d'examen pour le Sénat après que le gouvernement ait demandé l'urgence au moment du dépôt d'un projet. En outre, elle a dû examiner 1 demande de prorogation du délai d'examen pour un projet amendé par la Chambre et renvoyé au Sénat.

La commission n'a pas eu à régler de conflits de compétences formels et n'a pas eu à se concerter sur la procédure législative à suivre.

La commission est restée l'espace de rencontre privilégié où la Chambre et le Sénat s'informent mutuellement des initiatives envisagées dans le cadre de la procédure législative et se mettent d'accord sur le calendrier parlementaire.

\*  
\* \*

## N. Comité parlementaire chargé du suivi législatif

Présidents : Mme de Bethune et M. Dewael

Le Comité parlementaire chargé du suivi législatif, institué par la loi du 25 avril 2007 instaurant un Comité parlementaire chargé du suivi législatif (<http://www.ejustice.just.fgov.be/loi/loi.htm>), a adopté son règlement d'ordre intérieur le 16 novembre 2011.

Le Comité a pris en considération la jurisprudence de la Cour constitutionnelle de 2011. Il a également commencé l'examen des rapports du procureur général près la Cour de cassation et du Collège des procureurs généraux.<sup>2</sup> Une procédure a été élaborée pour le traitement des requêtes. Un site Internet, sur lequel on trouvera entre autres les modèles de formulaires pour les requêtes, est en cours d'élaboration.

Les 21 novembre 2011, 23 janvier, 27 février, 7 mai et 16 juillet 2012, le Comité a procédé à l'audition de:

- MM. Liégeois et de le Court, représentants du Collège des procureurs-généraux;
- M. Leclercq, procureur général près la Cour de cassation, et M. De Swaef, premier avocat général près la Cour de cassation;
- MM. Bossuyt et Henneuse, présidents de la Cour constitutionnelle;
- M. Andersen, premier président du Conseil d'État;
- M. Chastel, ministre du Budget et de la Simplification administrative;
- M. Ignace Desomer, président de la Cour des comptes.

\*  
\* \*

---

<sup>2</sup> <http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/53/1414/53K1414004.pdf> et <http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/53/1414/53K1414005.pdf>

### III. Réunions internationales et diplomatie parlementaire

#### A. Réunions internationales

##### 1. Conseil interparlementaire consultatif du Benelux

<http://www.benelux-parlement.eu/nl/index.asp>

<http://www.benelux-parlement.eu/fr/index.asp>

<http://www.benelux-parlement.eu/de/index.asp>

<http://www.benelux-parlement.eu/en/index.asp>

Les rapports annuels 2009-2010 ([http://www.benelux-parlement.eu/docs/01\\_Jaarverslagen/BNL827-1.pdf](http://www.benelux-parlement.eu/docs/01_Jaarverslagen/BNL827-1.pdf)) et 2011-2012 ([http://www.benelux-parlement.eu/docs/01\\_Jaarverslagen/Activiteiten\\_BNL840-1.pdf](http://www.benelux-parlement.eu/docs/01_Jaarverslagen/Activiteiten_BNL840-1.pdf)) comportaient déjà un commentaire sur le nouveau Traité Benelux et sur la révision de la convention instituant le Conseil interparlementaire consultatif de Benelux.

Après la réception du dernier acte de ratification dans le courant de 2011, le nouveau traité Benelux est entré en vigueur le 1er janvier 2012. Depuis lors, on ne parle plus de l'“Union Économique Benelux”, mais de l'“Union Benelux”. Les trois thèmes fondamentaux sont “le Marché intérieur”, “le Développement durable” et “la Justice et la Sécurité”.

L'actualisation de la Convention instituant le Conseil même (Convention entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas instituant un Conseil interparlementaire consultatif de Benelux – Bruxelles, 5 novembre 1955) reste à l'ordre du jour. Il est prévu que les négociations entre les gouvernements néerlandais, belges, luxembourgeois et les gouvernements des entités fédérées seront terminées d'ici la fin de cette année.

En 2011-2012, le Conseil interparlementaire consultatif de Benelux a bien entendu poursuivi ses activités ordinaires qui concernent principalement la coopération politique et la concertation entre les trois pays du Benelux sur les questions européennes et étrangères, le fonctionnement interne de l'Union Benelux, le développement durable relatif aux matières territoriales et personnalisables, la coopération transfrontalière, la coopération dans le domaine des finances, de la mobilité et des affaires économiques et la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures.

S'agissant des questions européennes et de la politique extérieure, le Conseil Benelux œuvre en faveur d'une concertation permanente entre les gouvernements du Benelux et d'une prise de position commune sur la scène internationale.

L'on peut faire référence, à cet égard, aux travaux en matière de coopération dans le domaine de la défense entre les trois pays du Benelux. Dans le contexte budgétaire actuel, la nécessité de la coopération entre les armées des trois pays est une évidence compte tenu des moyens financiers limités. Par ailleurs, les commissions compétentes ont organisé des visites de travail et des auditions concernant le contrôle aérien.

L'on peut en outre renvoyer au débat d'actualité mené lors des séances plénières du Conseil au sujet de la crise de la zone euro, dans le cadre duquel on a insisté sur une concertation entre

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

tous les parlements des pays de la zone euro afin de les associer au débat sur la crise. Le Benelux pourrait jouer un rôle de pionnier à cet égard.

Enfin, une recommandation relative à la coopération transfrontalière et aux synergies entre le parlement Benelux et le Comité des Régions, d'une part, et entre le parlement Benelux et d'autres structures de coopération transfrontalière, d'autre part, a été approuvée lors de la séance plénière du 16 décembre 2011. La recommandation appelle entre autres à une coopération renforcée entre le Benelux et les Eurégions.

Pour ce qui est de la coopération interne au sein du Benelux dans le domaine de la justice, le Conseil s'est entre autres intéressé, pendant la période de référence, à la lutte contre la cybercriminalité. Un débat d'actualité a été mené à ce sujet lors de la session plénière des 15 et 16 juin 2012. Le Conseil est arrivé à la conclusion que la coopération internationale, associée à une harmonisation plus poussée des législations, était la seule réponse à apporter à ce fléau. Cette problématique sera également examinée plus avant l'année prochaine.

Dans le même ordre, on peut citer le thème de la fraude fiscale et sociale. Une conférence trilatérale a été organisée à ce sujet à La Haye le 20 avril (en coopération avec l'Assemblée balte et le Conseil nordique) et a conduit à l'adoption d'une nouvelle recommandation soulignant la nécessité de coopérer dans le domaine de la lutte contre la fraude. ([http://www.benelux-parlement.eu/docs/05\\_Conferenties/BNL841-2.pdf](http://www.benelux-parlement.eu/docs/05_Conferenties/BNL841-2.pdf))

Dans le cadre du développement durable, une conférence a été organisée sur le thème "Forêts et Climat" à Grengewald, au Grand-Duché de Luxembourg, le 30 septembre 2011. Chaque année, 2 % des forêts, soit 13 millions d'hectares, disparaissent dans le monde, ce qui a des conséquences sensibles sur le climat. L'importance de l'aspect social de la gestion forestière a également été soulignée et le thème sera examiné plus en détail lors d'une prochaine conférence.

Par ailleurs, une recommandation a également été adoptée concernant les mesures fiscales en matière d'économies d'énergie, visant à établir une liste de ces mesures, à les soumettre à une évaluation et à promouvoir une approche multilatérale de la problématique du climat sur base de celles-ci.

Le débat sur l'énergie nucléaire mené lors de la session plénière de décembre 2011 était l'aboutissement des travaux de quatre commissions permanentes du Parlement Benelux qui se sont penchées, à la suite de l'accident nucléaire de Fukushima au Japon, sur la coopération entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg dans le domaine de la sécurité nucléaire. Cette réflexion a également débouché sur une recommandation.

Les deux commissions du Développement durable ont travaillé en 2011 sur le thème de la "ville durable, énergétiquement et climatiquement neutre". Des visites de travail ont été organisées et le secrétariat-général de l'Union Benelux a présenté à cet égard le projet Urbiscoop sur la coopération en matière de politique urbaine dans le Benelux et les régions limitrophes. Outre les questions énergétiques, cette coopération a touché au phénomène de la migration dans les villes du Benelux. Cette politique urbaine a été longuement examinée lors de la session plénière de décembre 2011.

Enfin, le Parlement Benelux a organisé à Bruxelles, le 2 décembre 2011, une conférence sur la fin de vie à laquelle ont participé non seulement des parlementaires, mais aussi de

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

nombreux experts en la matière. Il s'avère en effet qu'il existe de nombreuses différences entre les réglementations nationales en ce qui concerne les déclarations de volonté, plus particulièrement sur le plan de la durée de validité, de l'âge minimum de l'intéressé, du mode d'enregistrement, de la présence de témoins et des conditions d'exécution.

([http://www.benelux-parlement.eu/docs/05\\_Conferenties/BNL838-1.pdf](http://www.benelux-parlement.eu/docs/05_Conferenties/BNL838-1.pdf))

Dans le prolongement de cette conférence, le Parlement Benelux a adopté une résolution à l'unanimité lors de la session plénière de mars 2012.

Au niveau des contacts internationaux, le Conseil Benelux s'est aussi attaché à maintenir ses contacts privilégiés avec d'autres structures de coopération régionale comparables, telles que l'Assemblée balte et le Conseil nordique. Ces contacts ont notamment pris la forme d'une participation aux assemblées plénières des divers conseils et de l'organisation de journées d'étude et de conférences conjointes. Les démarches nécessaires pour établir des contacts plus structurés avec d'autres régions, telles que la Rhénanie du Nord-Westphalie, ont également été entreprises.

Enfin, les premiers contacts exploratoires ont eu lieu en vue de l'établissement d'un partenariat privilégié avec d'autres structures de coopération, comme le GUAM, ou des pays tels que la Serbie et le Monténégro.

\*

\* \*

## 2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Depuis les élections législatives du 13 juin 2010, la composition de la délégation du Sénat à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se présente comme suit:

- membres effectifs: MM. A. De Decker, P. De Bruyn (*en remplaçant de M. P. De Groot depuis le 3 octobre 2011*) et Ph. Mahoux
- membres suppléants: Mmes C. Franssen et F. Saïdi, MM. D. Pieters (*en remplaçant de M. L. Sevenhans depuis le 25 novembre 2011*) et L. Sammen

Avec les 7 parlementaires désignés par la Chambre des représentants, la délégation belge compte au total 14 membres qui participent aux travaux de l'Assemblée.

Depuis novembre 2010, la délégation belge est présidée par le député P. Moriau. Le sénateur D. Pieters est vice-président de la délégation.

Depuis septembre 2011, l'Assemblée a tenu quatre sessions ordinaires à Strasbourg, à savoir en octobre 2011, en janvier, en avril et en juin 2012.

À cela s'ajoutent trois réunions de la Commission permanente, qui agit au nom de l'Assemblée dans l'intervalle des sessions plénières, à Edimbourg, Paris et à Tirana. En

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

principe, ces réunions se tiennent dans le pays qui assure la présidence semestrielle du Comité des Ministres, l'organe exécutif du Conseil de l'Europe.

Parmi les sujets importants débattus lors de ces sessions, il y a lieu de citer les débats sur la situation de la démocratie, l'impact du Traité de Lisbonne sur le Conseil de l'Europe, le combat contre toutes formes de discrimination fondées sur la religion, la protection de la liberté d'expression et d'information sur l'internet et les médias en ligne, ou encore les débats sur la sélection prénatale en fonction du sexe et la protection des droits humains et les testaments de vie - deux sujets très controversés qui ont suscité des débats animés.

L'Assemblée s'est bien évidemment penchée sur la réforme du Conseil de l'Europe et de son Assemblée lancée par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe en octobre 2009. L'objectif de cette réforme est recentrer l'institution sur ses priorités, tout en renforçant sa pertinence, son efficacité et sa visibilité.

Le «printemps arabe» rappelle, depuis le début de l'année 2011, combien les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe - défense de la démocratie, respect de l'État de droit et protection des droits fondamentaux - demeurent d'actualité à l'échelle mondiale. L'expertise du Conseil est sollicitée, comme en témoigne l'octroi du statut de «Partenaire pour la démocratie» au Parlement du Maroc ainsi qu'au Conseil national palestinien.

Lors de la session de juin 2012, la sénatrice F. Saïdi a présenté un rapport sur l'«Égalité entre les femmes et les hommes: une condition du succès du Printemps arabe».

<http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=18249&Language=FR>

<http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=18250&Language=FR>

<http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=18249&Language=EN>

<http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=18250&Language=EN>

De nombreux rapports ont souligné le rôle incontournable du Conseil de l'Europe du point de vue de la politique migratoire et de la défense des droits des migrants, tels que les rapports sur les enfants migrants sans-papier en situation irrégulière, la situation des Roms en Europe, ...

En mars 2012, la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées s'est réunie à Bruxelles. À l'ordre du jour de cette réunion figuraient, entre autres, une audition dans le cadre du rapport sur les vies perdues en Méditerranée et un débat sur l'«Évocation des migrants et des réfugiés pendant les campagnes électorales», ainsi qu'une visite d'étude au Centre de rapatriement 127bis.

Au cours de ses travaux, l'Assemblée a également continué à contrôler le cheminement vers la démocratie des États membres du Conseil de l'Europe qui font encore l'objet de la procédure de suivi ou de dialogue post-suivi, tels que l'Arménie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, l'Ukraine, ...

Lors de la session de janvier 2012, l'Assemblée s'est plus particulièrement penchée sur la situation au Bélarus, pays candidat à l'adhésion depuis 1993 et dont le statut d'invité spécial a été suspendu en 1997. L'Assemblée est préoccupée par la détérioration de la situation des

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

droits de l'homme et condamne fermement les deux exécutions capitales. Elle souhaite marquer sa désapprobation en maintenant la suspension de ses contacts à haut niveau avec les autorités biélorusses.

L'Assemblée s'est particulièrement intéressée aux jeunes générations, avec entre autres un débat sur la jeune génération sacrifiée: répercussions économiques, sociales et politiques de la crise financière. En novembre 2010, le Conseil de l'Europe a lancé une campagne «Un sur cinq» sur la violence sexuelle à l'égard des enfants. Dans le cadre de cette campagne, la sénatrice Cindy Franssen a été désignée comme parlementaire de référence pour le Sénat.

L'Assemblée s'est également investie dans la violence domestique, tels qu'en témoignent des débats sur la violence psychologique, les ordonnances de protection pour les victimes de violence domestique, ... La sénatrice Fatiha Saïdi a été désignée comme parlementaire de référence pour le Sénat dans le cadre du «Réseau parlementaire pour le droit des femmes de vivre sans violence».

Lors de la session d'avril 2012, le sénateur P. De Bruyn a présenté un rapport sur «des cimetières juifs».

<http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=18723&Language=FR>

<http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=18723&Language=EN>

Parmi la liste des personnalités qui se sont adressées à l'Assemblée figurent: M. David Cameron, Premier ministre du Royaume-Uni, Mme Michelle Bachelet, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, M. Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité nationale palestinienne, ...

Lors de sa session de janvier 2012, l'Assemblée a élu le Letton N. Muiznieks comme Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Les deux autres candidats étaient le Belge P.-Y. Monette et le Néerlandais F. Timmermans.

Lors de sa session de juin 2012, l'Assemblée a élu P. Lemmens comme juge belge à la Cour européenne des droits de l'homme. Les deux autres candidats étaient A. Alen et P. Vandernoot.

<http://assembly.coe.int/DefaultF.asp>

<http://assembly.coe.int/defaultE.asp>

\*

\* \*

### **3. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)**

[www.oscepa.org](http://www.oscepa.org)

Du 7 au 10 octobre 2011, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a organisé à Dubrovnik (Croatie) une conférence sur le développement régional en Europe du Sud-Est, une session

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

spéciale sur le rôle de l'OSCE dans la résolution du conflit au Nagorno – Karabakh, une réunion de la commission permanente et un forum consacré à la sécurité et à la coopération dans la région méditerranéenne. Au cours de ce forum, Mme Arena a souligné l'importance des élections en Tunisie, auxquelles se présenteront une centaine de partis et plus de 1 300 listes.

La délégation belge ([http://www.senate.be/inter/osce/index\\_fr.html](http://www.senate.be/inter/osce/index_fr.html)) était conduite par la sénatrice Marie Arena (PS). Les parlementaires délégués au nom de la Chambre étaient Mmes Nahima Lanjri (CD&V) et Els Demol (N-VA). Le député Philippe Blanchart (PS) avait été délégué en remplacement de Mme Christiane Vienne. Le rapport complet est disponible dans le dossier législatif n° [5-1295](#).

En 2012, un changement est intervenu dans la composition de la délégation du Sénat: Mme Lieve Maes (N-VA) y remplace désormais M. Piet De Bruyn.

La session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a été organisée cette année, pour la onzième fois, les 23 et 24 février 2012 à Vienne.

Cette session d'hiver poursuivait trois objectifs:

- mettre en place une interaction sans entrave avec le bras gouvernemental de l'OSCE (le président en exercice, le représentant permanent de la présidence, de hauts représentants responsables de la liberté de la presse, des minorités, de toutes les questions liées au genre, le secrétaire général de l'OSCE, les coordinateurs);
- assurer le suivi des déclarations adoptées par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE lors de ses séances plénières;
- préparer des rapports en vue de la séance plénière annuelle de juillet.

La délégation belge était emmenée par M. François-Xavier de Donnea (MR), membre de la Chambre et président de la délégation belge auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, et se composait par ailleurs des députées Els Demol (N-VA) et Christiane Vienne (PS). Pour le Sénat, les sénateurs Marie Arena (PS), Lieve Maes (N-VA) et Gérard Deprez (MR) ont participé à la session d'hiver. M. Deprez a souligné l'importance de la coopération policière dans la lutte contre les menaces transnationales. Dans son intervention, Mme Arena a insisté sur le lien entre la crise financière et la crise de la démocratie. Le rapport complet est disponible dans le dossier législatif n° [5-1527](#).

La 21e séance annuelle s'est tenue à Monaco, du 4 au 9 juillet 2012. Le député François-Xavier de Donnea, chef de la délégation, y a déposé la résolution relative au développement de la coopération entre l'OSCE et l'Afghanistan d'ici à 2014 et au-delà.

\*  
\* \*

#### 4. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires et européennes des parlements de l'Union européenne (COSAC)

La COSAC est une forme de coopération interparlementaire qui offre un forum aux membres des commissions des parlements nationaux de l'Union européenne qui ont les affaires européennes dans leurs attributions et de la commission compétente du Parlement européen. Les parlements des États candidats à l'adhésion participent également à ces conférences. Les réunions sont organisées deux fois par an par le parlement de l'État membre qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne.

Lors de la [46e COSAC](#), qui s'est tenue à **Varsovie (Pologne) du 2 au 4 octobre 2011** et à laquelle ont participé les sénateurs Mme Olga Zrihen et M. Frank Boogaerts, les [thèmes suivants](#) ont été abordés :

- le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 dans la perspective du budget de l'UE;
- le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 dans la perspective de la politique de cohésion;
- l'état des lieux de la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne;
- le Traité de Lisbonne deux ans après son entrée en vigueur.

Lors de la [47e COSAC](#), qui s'est tenue à **Copenhague (Danemark) du 22 au 24 avril 2012** et à laquelle le sénateur M. Philippe Mahoux a participé, les [thèmes suivants](#) ont été abordés :

- la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux;
- une croissance intelligente, durable et inclusive en Europe;
- un marché intérieur des services et l'application de la directive "services";
- la croissance durable et la transition vers une économie efficace dans l'utilisation des ressources en Europe;
- le marché unique numérique.

\*  
\* \*

#### 5. Union interparlementaire

[L'Union interparlementaire](#), qui existe depuis 1889, est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Actuellement, 162 parlements en sont membres. La Belgique est l'un des neuf pays membres fondateurs.

Le Bureau du groupe belge de l'UIP est composé de 14 membres, dont 7 sénateurs :

- membres : Mme Temmerman (vice-présidente), Mme Homans, M. Mahoux et M. Van Rompuy
- suppléants: M. Durnez, Mme Matz et M. Tommelein.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

La présidente du Sénat est invitée d'office aux réunions du Bureau du groupe UIP.

Le Bureau du groupe s'est réuni le 22 septembre 2011 ainsi que le 7 février et le 5 juin 2012. L'Assemblée générale annuelle du groupe a eu lieu le 7 février 2012.

M. Mahoux a exercé la présidence du [Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP](#), dont il est membre depuis avril 2007. Son mandat est venu à expiration à la fin de la 126<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP (voir ci-dessous).

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires s'occupe de cas concrets de [violation des droits de l'homme dont des parlementaires sont victimes](#). Il se réunit quatre fois par an : lors de chaque assemblée de l'UIP et deux fois au siège de l'UIP à Genève. M. Mahoux a présidé les sessions pendant la 125<sup>e</sup> et la 126<sup>e</sup> Assemblée ainsi que la session à Genève du 13 au 16 janvier 2012. Il a également conduit une mission d'enquête du Comité au Burundi, du 25 au 28 septembre 2011. Enfin, il a rendu compte des travaux du Comité au Conseil directeur de l'UIP lors de la 125<sup>e</sup> et de la 126<sup>e</sup> Assemblée.

Mme Temmerman a exercé la présidence du [Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida](#), dont elle est membre depuis mai 2008. Son mandat viendra à expiration à la fin de la mission du Groupe consultatif en Tanzanie les 10 et 11 septembre 2012. Le Groupe coordonne les activités de l'UIP et encourage l'action parlementaire dans le domaine du VIH/sida. Il s'est réuni lors de la 125<sup>e</sup> et de la 126<sup>e</sup> Assemblée. Lors de ces assemblées, Mme Temmerman a également fait rapport au Conseil directeur de l'UIP sur les travaux du Groupe consultatif.

Le [site web du groupe belge de l'UIP](#) fournit plus d'informations sur l'organisation et les activités du groupe ainsi que sur l'Union interparlementaire en général.

### Sessions de l'Assemblée de l'UIP

- 125<sup>e</sup> Assemblée, Berne (Suisse), 16-19 octobre 2011

M. Mahoux, Mme Temmerman et Mme Matz ont participé à cette assemblée.

La session comportait un débat d'urgence sur la famine en Somalie, des débats préliminaires avec panels sur les thèmes à examiner par les commissions permanentes lors de l'assemblée suivante, une session de la commission des Affaires des Nations Unies et un débat spécial sur la réforme des marchés financiers.

La commission des Affaires des Nations Unies a débattu des questions suivantes :

- l'Alliance des civilisations des Nations Unies
- la non-prolifération et le désarmement nucléaire
- la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA)
- le rapport d'une mission de l'UIP au Ghana et en Sierra Leone concernant la mise en œuvre de la réforme « Unis dans l'action » des Nations Unies
- la préparation du prochain débat à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération entre l'ONU, les parlements et l'UIP (mai 2012)
- la préparation du sommet des Nations Unies sur le développement durable « Rio+20 » (juin 2012)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- la préparation de la prochaine session de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban (Afrique du Sud) (décembre 2011).

### - 126e Assemblée, Kampala (Ouganda), 31 mars - 5 avril 2012

Mme Temmerman a assuré la présidence de la délégation belge à cette assemblée. M. Mahoux faisait également partie de la délégation.

L'Assemblée a approuvé des résolutions sur les questions suivantes:

- Promotion et pratique de la bonne gouvernance comme moyen de favoriser la paix et la sécurité : tirer des enseignements des événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (commission I: Paix et sécurité internationale)
- Redistribuer non seulement les richesses mais aussi le pouvoir : qui fixe les agendas internationaux ? (commission II: Développement durable, financement du développement et commerce)
- L'accès à la santé, un droit fondamental : quel rôle les parlements peuvent-ils jouer pour garantir la santé aux femmes et aux enfants ? (commission III : Démocratie et droits de l'homme)
- Initiative de l'Union interparlementaire pour faire cesser sans délai l'effusion de sang et les violations des droits de l'homme en Syrie, pour assurer l'accès de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin et contribuer à la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes adoptées par la Ligue des Etats arabes et l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'aux efforts de paix (point d'urgence).

M. Mahoux a introduit plusieurs amendements en commission II, dont un amendement appelant à la création d'un conseil économique mondial pleinement représentatif parallèlement au G20. Cet amendement a été repris dans le texte adopté par l'Assemblée.

M. Mahoux a également participé à un atelier interactif sur le contrôle parlementaire des emprunts gouvernementaux auprès de la Banque mondiale et du FMI.

Mme Temmerman a introduit un certain nombre d'amendements en commission III, soulignant entre autres le lien entre la réalisation des objectifs du millénaire et la mise en œuvre du Plan d'action adopté par la Conférence des Nations Unies sur la population et le développement en 1994, ainsi que la nécessité d'assurer l'accès à des services adéquats de santé sexuelle et reproductive afin de réduire la mortalité maternelle. Elle a fait partie du comité de rédaction chargé de finaliser le projet de résolution de la commission. Ses amendements ont été dans une large mesure repris dans le texte adopté par l'Assemblée.

Mme Temmerman a également participé comme panéliste à un débat spécial sur le thème « Mettre le droit au service de la lutte contre le sida ».

En marge de l'Assemblée, la délégation belge a assisté à l'inauguration des nouveaux locaux de l'ambassade belge à Kampala.

### Autres conférences de l'UIP

[Débat parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC](#) (Organisation mondiale du Commerce), Genève, 20 septembre 2011 : Mme Zrihen

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

### Contacts bilatéraux du groupe belge de l'UIP

- Au sein du groupe belge de l'UIP, il existe [102 sections bilatérales](#), réparties en huit groupes régionaux (Europe occidentale, Europe méridionale, Europe centrale, Eurasie, Moyen-Orient/Afrique du Nord, Afrique, Asie/Océanie et Amérique). Les membres du Parlement fédéral y adhèrent de leur propre initiative. Trente-neuf sections sont actuellement présidées par des sénateurs.
- Une délégation de la section Belgique/Grande-Bretagne a effectué une visite à Londres le 8 février 2012, à l'invitation du groupe d'amitié correspondant du parlement britannique. M. Pieters faisait partie de cette délégation.
- La rencontre annuelle des présidents et vice-présidents des sections bilatérales avec les ambassadeurs des pays concernés a eu lieu le 27 mars 2012 dans les salons de la Présidence de la Chambre des représentants.
- Par ailleurs, Bruxelles a été le théâtre de rencontres avec des délégations parlementaires, des ambassadeurs et d'autres représentants des pays et territoires suivants : Algérie, Allemagne, Arménie, Autriche, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chine, Cuba, Ghana, Hongrie, Indonésie, Irak, Iran, Irlande, Israël, Japon, Kosovo, Koweït, Liban, Mali, Maroc, Monténégro, Palestine, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Suisse et Turquie.

\*

\* \*

### **6. Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM)**

L'[Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée](#) (AP-UPM) est l'héritière de l'ancienne Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM), créée en 2003. La Déclaration de Barcelone (adoptée en novembre 1995) marque le coup d'envoi d'un partenariat global entre l'Union européenne (UE) et douze pays du Sud de la Méditerranée.

Ce partenariat vise à faire de la région méditerranéenne un espace partagé de paix, de stabilité et de prospérité grâce à l'instauration d'un dialogue renforcé sur les questions de politique et de sécurité, d'un partenariat économique et financier et d'un partenariat dans le domaine social et culturel. En tant que branche parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, l'AP-UPM a une compétence consultative.

M. Frank Boogaerts (N-VA), sénateur, a représenté le Parlement fédéral au sein de la commission économique, financière, des affaires sociales et de l'éducation (sous la présidence turque) et au sein de la commission de la promotion de la qualité de vie, des échanges humains et de la culture (sous la présidence portugaise).

Il a participé à la session plénière de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, qui s'est tenue à Rabat (Maroc) les 24 et 25 mars 2012.

La commission des affaires économiques et financières y a adopté des [recommandations](#) relatives aux thèmes "Décentralisation et cohésion territoriale, économique et sociale: zones côtières et intérieures" et "Vers un cadre financier euro-méditerranéen global pour le développement économique de la région".

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

La commission de la promotion de la qualité de vie, des échanges humains et de la culture, quant à elle, a formulé des [recommandations](#) sur les thèmes suivants: “Les perspectives pour les jeunes dans la Méditerranée d'aujourd'hui”, “Migration, emploi et intégration”, “Une charte méditerranéenne des valeurs et du dialogue interculturel”.

À l'issue de la session plénière, la présidence a été confiée à M. Martin Schultz, président du Parlement européen.

\*

\* \*

### 7. Conférences de Présidents de Parlement

Les Présidents de la Diète polonaise et du Sénat étaient les hôtes de la [Conférence annuelle des Présidents des parlements de l'Union européenne](#), qui s'est déroulée du 19 au 21 avril 2012 à Varsovie (Pologne). Au nom du Sénat, le premier vice-président, M. Danny Pieters, a participé à cette conférence.

La conférence a eu lieu à la Diète polonaise. Elle a été préparée lors d'une réunion des secrétaires généraux des parlements de l'Union européenne, qui s'est tenue le 6 février 2012 dans l'hémicycle du Sénat polonais.

[L'ordre du jour de la conférence](#) était le suivant :

- a) la crise dans l'unité européenne et les solutions possibles
- b) le contrôle parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC)
- c) le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire, et les conséquences pour les parlements de l'Union européenne
- d) le parlement, l'opinion publique et les médias.

Un accord a été trouvé au sujet du contrôle parlementaire de la PESC et de la PSDC, tel que prescrit par le Traité de Lisbonne, à effectuer par un nouvel organe, qui remplace l'Assemblée de l'UEO laquelle n'existe plus depuis le 1er juillet 2011. Une première réunion de cette nouvelle conférence est prévue le 11 septembre 2012 sous la présidence chypriote.

\*

\* \*

## 8. Association des Sénats d'Europe

Lors de la XIV<sup>ème</sup> réunion de [l'Association des Sénats d'Europe](#), qui s'est tenue à Paris du 15 au 17 mars 2011, les Présidents des Sénats se sont penchés sur les questions européennes : *le rôle des parlements dans le contrôle de la gouvernance de la zone euro et la coopération susceptible de favoriser le retour de la croissance en Europe et la place pour les parlements dans l'élaboration des réponses à la crise.*

Après avoir rappelé les particularités de la situation institutionnelle belge, M. Danny Pieters, premier Vice-Président, a examiné les différentes possibilités dont disposent les Parlements nationaux : le suivi des propositions législatives européennes, le contrôle de subsidiarité, la coopération interparlementaire et la ratification des traités internationaux.

Certains de ces moyens ne permettent toutefois qu'un contrôle limité et les Parlements nationaux sont, selon le représentant du Sénat belge, trop lents face à la crise de l'euro.

De plus, un déficit démocratique menace l'Europe, si les « *décisions sont prises par une poignée de Gouvernements et de techniciens* » et non par « *des représentants pleinement responsables à l'égard des peuples d'Europe* ».

En conclusion, M. Pieters a plaidé pour une répartition claire des compétences entre les États membres et l'Union européenne, comme entre le Parlement européen et les parlements nationaux. Selon lui, seule cette réforme permettra de surmonter la crise de l'Europe.

\*

\* \*

## 9. Divers

- 19-21/9/2011 : *Forum public annuel de l'Organisation mondiale du commerce* (Genève) : Mme Olga Zrihen a participé au nom du Sénat.

\*

\* \*

## B. Accueil de personnalités étrangères, de délégations étrangères et d'Ambassadeurs

### 1. Personnalités étrangères reçues par la Présidente du Sénat

- 06/12/2011 Visite de M. Nguyen Sinh Hung, Président de l'Assemblée nationale de la République Socialiste du Vietnam
- M. Tran Van Hang, Membre du Comité permanent, Président de la Commission des Relations extérieures de l'Assemblée nationale
  - M. Phan Xuan Dung, Membre du Comité permanent, Président de la Commission des Sciences, des Technologies et de l'Environnement de l'Assemblée nationale
  - M. Nguyen Hanh Phuc, Membre du Comité permanent, Chef de Cabinet de l'Assemblée nationale
  - M. Dinh La Thang, Membre de l'AN, Ministre du Transport
- 7/02/2012 Déjeuner offert en l'honneur de S.E. Dr. Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire Général du groupe des pays de l'ACP
- 23/02/2012 Visite de Mme Edita Tahiri, Vice-premier Ministre du Kosovo, accompagné par M. Qemajl Marmullakaj, Senior Policy Officer du Bureau du Premier ministre.
- La délégation a été reçue par M. Danny Pieters, premier vice-président du Sénat
- 05/03/2012 Visite de M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, accompagné de
- M. Edward Nalbandian, Ministre des Affaires étrangères
  - M. Avet Adonts, Ambassadeur de la République d'Arménie en Belgique
- 06/03/2012 Visite de M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies (réunion de la commission des Relations extérieures et dîner)
- 26/03/2012 Visite de S.E. Mme Margarita Popova, Vice-Présidente de la République de Bulgarie
- M. Valeri Vesselinov – Minister plénipotentiaire, Chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade de Bulgarie
- 16/04/2012 Visite de S.E. M. Gervais Rufyikiri, Deuxième Vice-Président de la République du Burundi
- M. Laurent Kavakure, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale,
  - Mme Odette Kayitesi, Ministre de l'Agriculture

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- 23/04/2012 Visite de S.E. M. John Hogg, Président du Sénat australien
- M. Graham Perrett, Député (Australian Labor Party)
  - Mme Deb O’Neill, Député (Australian Labor Party)
  - M. Russell Broadbent, Député (Liberal Party of Australia)
  - M. Ian Macdonald, Sénateur (Liberal Party of Australia)
  - Mme Bridget McKenzie, Sénatrice (The Nationals)
- 25/04/2012 Visite de S.E. M. Mohamed Rukara, Ombudsman de la République du Burundi
- 26/04/2012 Visite de S.E. M. Najib Mikati, Président du Conseil des Ministres de la République libanaise
- S.E. M. Adnan Mansour, Ministre des Affaires Etrangères et des Emigrés
  - S.E. M. Nicolas Nahas, Ministre de l’Economie et du Commerce
  - Mme Joanna Azzi, Chargé d’Affaires a.i. près de l’Ambassade du Liban
- 31/05/2012 Visite de S.E. M. Gabriel Ntisezerana, Président du Sénat de la République du Burundi
- S.E.M. Balthazar Bigirimana, Ambassadeur du Burundi en Belgique
  - Hon. Antoinette Nijebariko, Sénatrice
- 04/06/2012 Visite de S.E. M. Edmond Haxhinasto, Ministre des Affaires étrangères de la République d’Albanie
- M. Ilir Tepelena, Ambassadeur d’Albanie en Belgique
- 07/06/2012 Visite de M. Horst Seehofer, Président du Bundesrat de la République fédérale d’Allemagne
- S.E. le Dr. Cuntz, Ambassadeur de la République fédérale d’Allemagne à Bruxelles
  - Mme la Dr. Ute Rettler, membre du Bundesrat
  - Mme Monika Rumpe, membre du Bundesrat

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

**2. Visites officielles de délégations étrangères au Sénat**

- 7/10/2011 Visite d'une délégation du « National Defence College » du Bangladesh sous la conduite du Général-Major Muzahid Uddin
- 09/03/2012 Visite d'une délégation de femmes parlementaires du Bahreïn :
- Mme Sawsan Taqawi, Députée
  - Dr Sumaya Al Jowder, Députée
  - Mme Ibtisam Abdulrahman Jijris, Députée
  - Mme Hala Ramzi Fayiz Quriza, Sénatrice
  - Dr Bahiya Al Ishi, Sénatrice
- 05/06/2012 Visite d'une délégation de hauts fonctionnaires du Royaume du Maroc
- 13/06/2012 Visite d'une délégation de Côte d'Ivoire :
- Mme Affoussy Bamba, Députée
  - M. René Hokou Legre, Président de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme
  - M. Drissa Yeo, Chargé d'études au Ministère de la Communication
  - M. Sibiri Coulibaly, Administrateur de Projets
  - M. André Defawe, Général de Brigade, Chief Security Sector Reform Advisor (ONUCI)
- 19/06/2012 Visite d'une délégation de parlementaires marocains sous la conduite de S.E.M. Cheikh Dr Mohamed Biadillah, Président du Majlis Al-Mustacharin
- 09/07/2012 Accueil de S.E. M. Roch Marc Christian Kaboré, Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie et Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso
- 09/07/2012 Visite d'une délégation de parlementaires de Nouvelle-Zélande, sous la conduite du Rt.Hon.Dr. Lockwood Smith, Président du Parlement :
- Mme Melissa Lee, National Party
  - M. Darien Fenton, Labour Party
  - M. Denis O'Rourke, NZ First
  - M. Gareth Hughes, Greens
  - M. Paul Ash, Deputy Head of NZ Mission to EU Brussels
  - Mme Melanie Beatson, 2<sup>nd</sup> Secretary NZ Mission to EU Brussels
  - M. David Dewar, 2<sup>nd</sup> Secretary NZ Mission to EU Brussels

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- 12/06/2012 Visite de travail d'une délégation de membres de l'Assemblée Nationale Constituante de la République tunisienne conduite par M. Badreddine Abdelkafi
- Mme Najla Bouriel, ép. Lemjid, membre de l'ANC
  - M. Assia Naffati, membre de l'ANC
  - Mme Selma Hedia Mabrouw ép. Saada, membre de l'ANC
  - M. Abdessalem Chaabane, membre de l'ANC
  - M. Hrizi Mabrook, Membre de l'ANC
  - M. Mohsen Bannour, Administrateur de l'ANC
  - M. Olivier Pierre-Louveaux, Parliamentary Development Knowledge Manager  
UNDP Brussels Office
- 26/06/2012 Visite d'une délégation parlementaire de la République du Kenya :
- M. Adan Keynan, Vice Chair PSC
  - M. Walter Nyambati, Commissioner
  - M. Peter Mwathi, Commissioner
  - M. Zakayo Cheruiyot, Commissioner
  - M. Joseph Lekuton, Commissioner
  - M. Olago Aluoch, Commissioner
  - M. Wilson Litole, Commissioner

### 3. Ambassadeurs étrangers reçus par la Présidente du Sénat

- 1/09/2011 S.E.M. André Mattoso Maia Amado, Ambassadeur de la République fédérale du Brésil
- 1/09/2011 S.E.Mme Athena Mavronicola-Droushiotis, Ambassadeur de la République de Chypre
- 22/09/2011 S.E.M. Eltigani Salih Fidail, Ambassadeur du Soudan
- 22/09/2011 S.E.M. Ali Asghar Khaji, Ambassadeur de l'Iran
- 22/09/2011 S.E.M. Ahn Ho-Young, Ambassadeur de Corée du Sud
- 21/11/2011 S.E.M. Jonathan Brenton, Ambassadeur du Royaume-Uni
- 22/11/2011 S.E.M. Liao Liqiang, Ambassadeur de Chine
- 30/11/2011 S.E.M. Louis de Lorimier, Ambassadeur du Canada
- 09/12/2011 S.E.M. Ismail Musa, Ambassadeur de Turquie, accompagné de
- S.E.M. Volkan Bozkir, Président de la Commission des Affaires étrangères de la Grande Assemblée Nationale de Turquie (GANT)
  - Mme Tülin Erkal Kara, Présidente de la section IUP Turquie-Belgique

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

9/12/2011	S.E.Mme Ismat Jahan, Ambassadeur du Bangladesh
16/12/2011	S.E.M. Zoltan Hemyes, Ambassadeur de Hongrie
23/01/2012	S.E.M. Ahmed Mohamed Youssif Aldoseri, Ambassadeur du Bahrein
13/02/2012	S.E.Mme Michèle Boccoz, Ambassadeur de France
17/02/2012	S.E.M André Mattoso Maia Amado, Ambassadeur du Brésil
28/02/2012	S.E.M. Mohamed Ridha Farhat, Ambassadeur de Tunisie
13/03/2012	S.E.Mme Mirtha Maria Hormilla Castro, Ambassadeur de Cuba
27/03/2012	S.E.M. Hodayoun Tandar, Ambassadeur d'Afghanistan
23/04/2012	S.E.M. Boris Grigic, Ambassadeur de Croatie
04/05/2012	S.E.M. Jean-Jacques Welfring, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg
11/05/2012	S.E.M. Hendrik J.J. Schuwer, Ambassadeur des Pays-Bas
26/03/2012	Mme Joanna Azzi, chargée d'affaires à l'Ambassade du Liban
16/04/2012	M. Fang Guoqing, Directeur Politique de l'Ambassade de Chine

\*

\* \*

**C. Visites officielles à l'étranger**

14-19/09/2011 Visite de M. Danny Pieters, Président du Sénat, en Hongrie

26/09/2011 Visite de M. Danny Pieters, Président du Sénat, en Slovénie

\*

\* \*

## D. Coopération parlementaire

### 1. Observation d'élections

Sénateurs qui ont été détachés en qualité d'observateurs électoraux :

- 23/10/2011 : Tunisie (M. Van Rompuy) – Assemblée parlementaire de l'OSCE ([www.oscepa.org](http://www.oscepa.org))
- 28/11/2011 : Congo (MM. Tommelein et Fourny) – AWEPA
- 04/12/2011 : Russie (M. Buysse) – Assemblée parlementaire de l'OSCE ([www.oscepa.org](http://www.oscepa.org))
- 06/05/2012 : Serbie (Mme Maes) – Assemblée parlementaire de l'OSCE ([www.oscepa.org](http://www.oscepa.org))
- 06/05/2012 : Arménie (Mme Tilmans) – Assemblée parlementaire de l'OSCE ([www.oscepa.org](http://www.oscepa.org))- rapport :  
<http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/53/2237/53K2237001.pdf>

### 2. Coopération avec d'autres Assemblées

- *Stage de fonctionnaires de l'Assemblée nationale et du Sénat de la République démocratique du Congo*, dans le cadre d'AWEPA, (du 10 au 11 octobre 2011).
- *Visite de hauts fonctionnaires du Ministère marocain de l'Intérieur* (le 5 juin 2012).
- *Visite de travail d'une délégation de membres de l'Assemblée Nationale Constituante de la République tunisienne* (le 12 juin 2012).
- *Stage de 2 fonctionnaires du Sénat de la République démocratique du Congo* (dans le cadre d'un projet d'appui de l'Union européenne) (du 25 juin au 3 juillet 2012).
- *Visite de fonctionnaires du Parlement de la République d'Inde* (le 16 juillet 2012).

\*

\* \*

## IV. Maison du citoyen

### A. Activités impliquant le public

#### 1. Cérémonies nationales

- 21/07/2011 Fête nationale (« Portes-ouvertes » au Parlement fédéral)
- 11/11/2011 Accueil au Parlement fédéral des anciens combattants et des jeunes, à l'issue de la cérémonie au monument du Soldat Inconnu
- 15/11/2011 Fête du Roi (Cérémonie au Parlement fédéral sur le thème « *l'Année européenne du Volontariat* »)
- 8/05/2012 67<sup>e</sup> Commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe : rencontre avec les témoins et les jeunes

#### 2. Événements

- 26/10/2011 Séance académique d'hommage au II<sup>e</sup> Marquis de Villalobar, bienfaiteur envers la population belge pendant la Première Guerre Mondiale
- 27/10/2011 Action coquelicots blancs – Action de sensibilisation Platform 1325 (*résolution de l'ONU de mars 2005 portant sur l'impact de la guerre sur les femmes et le rôle des femmes en tant qu'acteurs de paix*) en collaboration avec le Comité d'Avis pour l'égalité des Chances des hommes et des femmes du Sénat
- 10/11/2011 Présentation du Rapport sur le Développement Humain 2011 par Mme Rebeca Grynspan, Secrétaire Générale adjointe des Nations Unies et Administratrice associée du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- 01/12/2011 Inauguration de l'exposition photos « le virus HIV au Rwanda » - Photographe : Ans Brys

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2011-2012

- 07/12/2011 Conférence d'Amnesty International : « Etablissement d'une Institution Nationale pour les Droits Humains en Belgique »
- 18/01/2012 Remise du prix Odissea à Julien de Wit.  
*(À l'initiative du Sénat de Belgique, un prix d'un montant de 8000 € est décerné chaque année, dans le cadre de la nouvelle politique spatiale européenne, à un étudiant de dernière année d'une université ou d'une haute école. La dénomination « ODISSEA » fait référence à la mission de vol de soutien à la Station spatiale internationale effectuée en novembre 2002 par l'astronaute belge de l'ESA Frank De Winne.)*
- 07/03/2012 Journée Internationale de la Femme – Séminaire « Les Femmes et la Police »
- 17/04/2012 Inauguration de l'exposition photos FIAN – Ekta Parishad « L'accès à la terre et aux ressources naturelles »
- 20/04/2012 Journée d'étude “ Tweespraak Vrouwenstudies – Quo Vadis Quota ? M/V van politiek tot bedrijfsleven” , organisée par RHEA Centrum Gender & Diversiteit (VUB)
- 3/5/2012 Lancement de l'Appel par la Ban FGM Coalition pour une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies pour l'interdiction mondiale des mutilations génitales féminines, en présence de S.E. Mme Chantal Compaoré, Première Dame du Burkina Faso
- 03-04/05/2012 Colloque « Défis et enjeux au Caucase du Sud : quel rôle pour les femmes ? »
- 09/05/2012 Plan Belgique : petit déjeuner « Femmes, paix et sécurité » et session parlementaire « Toutes à l'école ! » avec Mme Leymah Gbowee, prix Nobel de la Paix 2011
- 10/05/2012 Inauguration de la statue florale à la mémoire des 350.000 mères qui, chaque année, décèdent suite aux complications survenues lors de leur grossesse ou de leur accouchement
- 22/05/2012 Colloque « Les biobanques : quelle approche pour la Belgique ? »

### 3. Visites guidées et portes ouvertes

- 21/07/2011 Fête Nationale : journée portes ouvertes
- 11/11/2011 Accueil au Parlement fédéral des anciens combattants et des jeunes, à l'issue de la cérémonie au monument du Soldat Inconnu

Pendant cette année parlementaire, plus de 40.000 visiteurs ont visité le Parlement fédéral, dont environ 8200 personnes d'organisations sociales, 3500 membres de délégations et quelque 5500 étudiants

### 4. Action éducative et Plate-forme *Démocratie et citoyenneté*

La Plate-forme Démocratie et Citoyenneté du Sénat publie sur un site portail des informations sur l'éducation à la citoyenneté. Le site portail propose une banque de données thématique des organisations actives sur le terrain et un calendrier d'événements. L'objectif est d'informer, de donner des réponses, d'aiguiller vers les initiatives les plus pertinentes et de susciter des interactions entre les acteurs.

Par ailleurs, la Plate-forme élargit l'offre en matière d'activités centrées sur la citoyenneté et l'éducation à la mémoire :

- \* Pour que l'éducation à la mémoire ne se limite pas à de simples journées commémoratives, la Plate-forme a organisé à la fin de l'année 2011, une à deux fois par mois, une 'journée régionale d'éducation à la mémoire' à l'intention des écoliers des différentes provinces. Le programme prévoyait une promenade thématique 'Répression et résistance à Bruxelles pendant la Seconde Guerre mondiale' et un débat avec des sénateurs originaires de la même province.

Ainsi, des journées d'éducation à la mémoire ont eu lieu successivement pour des écoliers des provinces de Liège et du Luxembourg (26/10/11), de Flandre orientale (23/11/11) et du Hainaut (30/11/11). Une session supplémentaire a été organisée pour l'Athénée Léonie de Waha de Liège le 14/12/11.

- \* Afin de contribuer au développement du sens critique des jeunes face aux médias, la Plate-forme a organisé, dans un esprit ludique, une série de 'journées d'étude sur l'éducation aux médias' (9-16-29/11/11). L'objectif de ces journées d'étude était de mettre des outils à la disposition des jeunes afin qu'ils puissent prendre conscience de l'influence des médias sur leur perception du monde et sur leurs valeurs.
- \* Le 21 mars 2012, un jeu de simulation, dénommé 'Parlement op school', a été organisé avec tous les rhétoriciens de l'Athénée royal de Mortsel. Ceux-ci se sont mis, l'espace d'une matinée, dans la peau de parlementaires et ont pu se familiariser avec le système parlementaire. Avec l'aide de parlementaires, ils ont débattu et voté sur des propositions de loi relatives au droit sanctionnel de la jeunesse.

\* Le 17 avril 2012, les neuf assemblées parlementaires de notre pays ont organisé pour la première fois le Jour P, c'est-à-dire la 'Journée des Parlements'. Trois cents élèves du premier degré de l'enseignement secondaire ont pu ainsi découvrir d'une manière ludique et interactive à quoi ressemble la structure de l'État belge. Les participants avaient le choix entre un circuit découverte à Bruxelles, des activités au Parlement wallon ou au Parlement de la Communauté germanophone. À la Chambre et au Sénat, les élèves avaient la possibilité de rencontrer des parlementaires et de débattre avec eux.

\* Enfin, la Plate-forme a également participé à la commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le 8 mai 2012.

Info : Els Naeyaert – tél. 02 501 73 45 e-mail : [en@senate.be](mailto:en@senate.be)

## 5. Communication externe

### a. *Courriels venant du public*

Du 15 juillet 2011 au 19 juin 2012, le service Communication a répondu à 115 courriels et appels téléphoniques de citoyens.

### b. *Site web*

Le site Internet a encore été amélioré, notamment par l'ajout de la rubrique « Dossiers législatifs récents » sur la page d'accueil ou par l'ajout des liens et de nouvelles photos. "Le service de la Communication participe également à la mise à jour du site de l'Union interparlementaire (UIP). "

### c. *Newsletters (e-zines)*

En avril 2012, le service Communication a adressé une cinquième newsletter (e-zine) à tous ses contacts, afin d'exposer les différentes propositions de loi adoptées en séance plénière et commenter les événements d'actualité. Deux autres e-zines sont en préparation.

\*

\* \*

## B. Relations avec les médias

### a. *Flashes infos*

Le service Communication transmet régulièrement à des catégories spécifiques de journalistes des flashes infos électroniques ciblés comportant un commentaire succinct des points à l'agenda de la séance plénière et des commissions et des textes qui ont été adoptés ainsi que des informations sur les colloques, événements, visites officielles, etc. qui ont lieu au Sénat.

Depuis le 15 juillet 2011, 43 courriers électroniques ont été transmis à la presse. En outre, le service Communication envoie chaque semaine des communiqués vers la presse régionale, pour informer les journalistes et des questions orales des sénateurs de leur région.

Pour recevoir les flashes info : Krista Mortier : tél. 02/501.72.78 — [krista.mortier@senate.be](mailto:krista.mortier@senate.be)

Outre cette approche proactive, le service Communication a répondu à de nombreuses questions de journalistes, par téléphone et par courriel.

Informations : Patrick Peremans – 02/501.73.37 ou 0477/79.79.01 – [pp@senate.be](mailto:pp@senate.be)

### b. *Caméras*

Le service Communication met gratuitement à disposition des enregistrements audiovisuels professionnels des séances plénières et de certaines réunions de commission.

On peut visionner l'enregistrement vidéo de la séance plénière sur le site web du Sénat. La séance est divisée en « clips ». Il suffit de cliquer sur le nom de l'orateur pour visionner son intervention. De plus, une version live, sans aucun découpage, est disponible sur le site web, ce qui permet de suivre la séance en direct. La technique du 'videoclippping' permet d'utiliser facilement des images provenant de fragments spécifiques.

Toutes les séances plénières du Sénat depuis janvier 2006 peuvent être visionnées sur le nouveau site web du Sénat.

Commandes de cassettes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – [ggo@senate.be](mailto:ggo@senate.be)

### c. *Photos*

Les photos numériques réalisées par les photographes du Sénat sont également mises à la disposition de la presse écrite. Plusieurs photos prises par notre service ont figuré dans les pages de journaux. Enfin, un grand nombre photos du service Communication illustrent de nombreux sites web extérieurs au Sénat (sites web personnels/blogs de sénateurs, ONG, associations, organisations internationales, etc.).

Commandes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – [ggo@senate.be](mailto:ggo@senate.be)

\*\*\*\*

## V. Gestion dynamique du Sénat

En matière budgétaire le Sénat a poursuivi au cours de l'année écoulée les mesures d'économie entamées dès 2010 participant, ainsi à l'ensemble des efforts de la population.

Le Collège des Questeurs, en accord avec l'administration, gère les dépenses en bon père de famille, procédant à intervalles réguliers à un monitoring du budget.

En ce qui concerne les ressources humaines, le Sénat ne recrute plus de personnel, ni statutaire, ni contractuel, depuis 2010, et ce dans la perspective de la réforme annoncée de notre institution. Le bon fonctionnement des services est garanti en optant pour la multifonctionnalité.

Enfin, depuis plusieurs années, le Sénat veille à mener une politique de gestion responsable et volontariste en matière de développement durable, d'économies d'énergie et de performance énergétique de ses bâtiments. Différentes mesures ont déjà été prises en ce sens, qui seront encore renforcées dans les années à venir.

---